

La démocratie athénienne,
une affaire d'oisifs ?

Les lecteurs sont invités à prolonger la lecture de cet ouvrage par la consultation de notre site **www.andreversaillediteur.com**. De nombreuses autres informations relatives au sujet traité sont présentées sur la page dédiée au livre. Celle-ci sera régulièrement actualisée et étoffée de nouveaux documents.

Ouvrage publié avec le concours du Centre National du Livre

En couverture :

*Peintre de Darius, Vase grec, 350 av. J.-C.,
Style à figure rouge apulien, 69 x 41,7 cm.*

www.andreversaillediteur.com

© André Versaille éditeur, 2010
ISBN 978-2-87495-019-3
D/2010/11.448/9

Saber Mansouri

La démocratie athénienne,
une affaire d'oisifs ?

Travail et participation politique
au IV^e siècle avant J.-C.

Préface de Claude Mossé

André Versailles éditeur

« Il faut apprendre à fréquenter les morts. »

Hannah Arendt

*« Objet de l'histoire : montrer la possibilité de vivre
au [IVe siècle J.-C.]. »*

Paul Valéry

En hommage à Pierre Vidal-Naquet

SOMMAIRE

PRÉFACE DE CLAUDE MOSSÉ	11
INTRODUCTION.....	15
I LES ARTISANS, LES COMMERÇANTS ET LA POLITIQUE DANS L'ŒUVRE DE PLATON.....	37
Le métier non économique du citoyen : la politique et la guerre	39
Les artisans dans l'œuvre de Platon : le métier, la création et la politique	47
<i>L'artisan est un ἄτεχνος politique</i>	47
<i>L'utilité professionnelle des artisans dans la cité platonicienne</i>	50
<i>Comment l'artisan inspire Platon</i>	52
Les commerçants dans la cité platonicienne : intérêts de la communauté et intérêts privés.....	56
<i>L'utilité des commerçants et les limites de leur activité</i>	57
<i>Vendeurs des choses et vendeurs des mots : comment le commerçant inspire Platon</i>	59
II LES ARTISANS, LES COMMERÇANTS ET LA POLITIQUE DANS L'ŒUVRE D'ARISTOTE.....	63
Le discours aristotélicien sur l'économique est partie intégrante de son discours sur la politique.....	64
Les artisans et la politique : la citoyenneté des artisans.....	70
<i>L'utilité des artisans</i>	70
<i>La πολυανθρωπία (l'abondance d'ommes) et la citoyenneté des artisans</i>	72
Les commerçants dans la cité : richesse privée et richesse publique dans l'œuvre d'Aristote	76

LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE, UNE AFFAIRE D'ŒISIFS ?

<i>Naissance et développement de l'échange</i>	76
<i>L'utilité professionnelle et la citoyenneté des commerçants</i>	78
Conclusion : Aristote compose avec l'histoire et la comparaison.....	82
III LES ARTISANS, LES COMMERCANTS ET LA POLITIQUE DANS L'ŒUVRE DE XÉNOPHON	85
Les artisans dans l'œuvre de Xénophon : l'idéal inchangé et les contraintes	86
<i>La non-citoyenneté de l'artisan de l'Économique</i>	86
<i>L'artisanat devient un métier citoyen normal :</i> <i>les Mémorables et les Revenus</i>	93
<i>Pour une cité travailleuse</i>	96
Les commerçants dans l'œuvre de Xénophon : intérêts privés et intérêts publics	99
<i>Le commerçant devient une source de richesse publique (les Revenus)</i>	101
Conclusion : du discours aux realia	105
IV TRAVAILLER, FAIRE ET DIRE LA POLITIQUE : L'ATHÉNIEN AU TRAVAIL ET À L'ASSEMBLÉE	109
Le citoyen au travail et à l'Assemblée.....	110
L'agora athénienne est un espace politique et social ouvert	125
<i>L'agora comme espace politique et social ouvert</i>	126
<i>Le coiffeur est l'artisan le mieux informé :</i> <i>« agence de presse » et rumeurs</i>	129
<i>Comment le marché, les ateliers d'artisans deviennent-ils des assemblées parallèles et complémentaires ?</i>	130
<i>Le monde urbain, celui des artisans et des commerçants : un monde politisé et versatile</i>	135
<i>Des artisans professionnels de la politique</i>	136
<i>L'achat du poireau devient un acte politique :</i> <i>appel à la tyrannie</i>	140
<i>La guerre fait le bonheur de certains artisans</i>	144
Conclusion.....	148

Sommaire

V	DES HOMMES POLITIQUES ATHÉNIENS AFFAIRISTES DANS L'ARTISANAT, LES MINES ET LE COMMERCE	149
	Des citoyens propriétaires d'ateliers artisans, concessionnaires miniers et commerçants : des leaders politiques.....	152
	<i>Quelques dirigeants politiques de la deuxième moitié du v^e siècle</i>	155
	<i>Le renforcement du rôle politique des citoyens ayant des intérêts dans les activités économiques non agricoles.....</i>	158
	<i>L'ascension politique de certains citoyens concessionnaires miniers.....</i>	166
	<i>Le double héritage : la richesse et la conduite civique</i>	174
	<i>Travailler, peiner pour atteindre la figure du « bon citoyen »</i>	177
	Des citoyens riches : trahir la cité et transgresser les lois	180
	Conclusion.....	185
VI	LES MÉTÈQUES ARTISANS ET COMMERÇANTS ET LA POLITIQUE : CRITIQUE DE LA NOTION DE PASSIVITÉ POLITIQUE DES MÉTÈQUES ATHÉNIENS	187
	Les métèques artisans et commerçants et la participation aux guerres	193
	Les métèques bienfaiteurs.....	200
	Image du mauvais métèque : un <i>homo economicus</i> acharné.....	208
VII	LES ESCLAVES, L'ARTISANAT ET LA POLITIQUE À ATHÈNES	213
	En quoi le travail des esclaves rend-il possible le statut du citoyen ? Éléments de synthèse.....	213
	Des esclaves banquiers devenus citoyens athéniens : parcours économiques exceptionnels et récompense politique rare	218

CONCLUSION GÉNÉRALE	225
LISTE DES ABRÉVIATIONS	233
BIBLIOGRAPHIE.....	237
INDEX DES NOMS PROPRES	269

PRÉFACE DE CLAUDE MOSSÉ

Longtemps, le IV^e siècle athénien a été considéré comme un siècle de déclin. Une des manifestations de ce déclin aurait été le dysfonctionnement des institutions démocratiques. Cette opinion était essentiellement fondée sur les critiques prêtées à Socrate par deux de ses disciples, Platon et Xénophon, ainsi que sur les remarques d'Aristote tant dans la *Politique* que dans la *Constitution d'Athènes*. C'est face à ce déclin que ces intellectuels proposaient, sinon des solutions, du moins des modèles inspirés d'un passé idéalisé ou élaborés de toutes pièces. Ce qui les caractérisait, en dépit des différences plus ou moins sensibles, c'était le fait de tenir toute activité autre que la guerre ou la politique comme indigne de l'homme libre. C'était le cas dans les cités utopiques imaginées par Platon dans la *République* et dans les *Lois*, comme dans la cité idéale des derniers livres de la *Politique* d'Aristote. Même le travail de la terre était interdit aux citoyens de ces cités modèles, ce travail de la terre qu'en revanche Xénophon ennoblissait pour mieux lui opposer les activités décriées qu'étaient l'artisanat et le commerce. Le livre de Saber Mansouri, qui s'ouvre sur une analyse de l'attitude de Platon, d'Aristote et de Xénophon face à ces activités, a le grand mérite de montrer qu'une telle attitude ne correspondait pas aux réalités de l'Athènes du IV^e siècle où il existait une population d'artisans et de commerçants qui, lorsqu'ils étaient citoyens, étaient d'autant plus étroitement associés à la vie politique de la cité que, résidant en ville ou au Pirée, ils se rendaient plus volontiers aux assemblées de la Pnyx que les paysans des dèmes ruraux et, surtout, fréquentaient l'agora, ce lieu de rencontres et de débats où l'on discutait dans les boutiques de

barbiers ou de foulons des problèmes de l'heure. De plus, dans l'Athènes du IV^e siècle où le poids des vieilles familles aristocratiques qui avaient fourni à la cité ses dirigeants aux siècles passés n'avait cessé de décliner, c'est de ces milieux de l'artisanat, du commerce et de la banque que sortaient les hommes dont les noms nous ont été transmis par les plaidoyers des orateurs ou par des inscriptions. Comme Saber Mansouri le démontre, il ne s'agissait pas d'un groupe homogène défendant des intérêts communs, d'une « bourgeoisie » qui se serait substituée à l'aristocratie des grands propriétaires fonciers, mais plutôt d'hommes qui, propriétaires d'ateliers d'esclaves ou impliqués dans les activités minières ou le commerce, s'y étaient enrichis et pouvaient de ce fait, non seulement accéder aux magistratures importantes, mais surtout se charger des triérarchies et autres contributions qui leur valaient la reconnaissance du *démos*. Mais, et c'est là une des démonstrations les plus importantes du livre de Saber Mansouri, à côté de ces citoyens enrichis par l'artisanat et le commerce, il y avait des non-citoyens, des *météques* qui, bien qu'exclus par définition de la vie politique réservée aux seuls citoyens riches ou pauvres, n'en étaient pas moins amenés à y participer, directement comme ce fut le cas lors de la révolution oligarchique de 404-403 en aidant les démocrates du Pirée, ou tout au cours du siècle en assumant, en plus du service dans l'armée comme auparavant, une partie des frais occasionnés par les guerres incessantes (*eisphorai* et triérarchies). L'exemple de Lysias est à cet égard particulièrement éloquent. Fils du Syracusain Kephalos, venu s'établir à Athènes où il possédait un des plus gros ateliers de fabrication d'armes (cent vingt esclaves), Lysias, dont le frère avait été arrêté et mis à mort par les oligarques, apporta son appui aux démocrates, leur fournissant des armes et de l'argent. Néanmoins, lorsque la démocratie fut rétablie et que certains dirigeants proposèrent de lui accorder la citoyenneté, les tenants de la tradition s'y opposèrent, ce qui empêcha Lysias de faire la carrière politique à laquelle son talent d'orateur le destinait et ne lui laissa, comme seule possibilité d'intervenir dans la vie de la cité, que celle de composer des discours pour ses clients. Au même moment, on remettait

en vigueur le fameux décret de Périclès qui réservait la qualité de citoyen à ceux qui étaient nés de deux *astoi*, d'un citoyen et d'une fille de citoyen. Cette survivance de l'exclusivisme civique allait cependant s'affaiblir quelque peu au cours du siècle. On pense en particulier au célèbre banquier Pasion, d'origine servile, qui, affranchi par ses maîtres, reçut d'abord le statut de métèque, puis obtint la citoyenneté pour services rendus à la cité. Son fils Apollodore fera aux côtés de Démosthène une carrière politique que nous connaissons par les discours qu'il composa à l'occasion de procès dans lesquels il était impliqué. Et, durant la seconde moitié du IV^e siècle, des inscriptions nous font connaître des honneurs rendus à ces métèques bienfaiteurs de la cité, qui leur accordaient en particulier le droit d'*enktesis*, d'acquérir de la terre et des maisons en Attique, privilèges réservés aux seuls citoyens. Dans son dernier ouvrage, les *Revenus*, Xénophon soulignera l'intérêt de la cité à octroyer de tels honneurs à ces métèques, allant jusqu'à leur offrir l'accès à la cavalerie. Parmi ces métèques, il y avait des étrangers venus s'établir en Attique pour y commercer ou, comme Kephalos, le père de Lysias, y exercer leur artisanat, mais aussi d'anciens esclaves affranchis par leur maître comme le banquier Pasion ou cet autre banquier Phormion, esclave puis affranchi de Pasion et qui, lui aussi, reçut la citoyenneté en dépit d'un accent « barbare » qu'il n'avait pas perdu.

On le voit, le livre de Saber Mansouri, en mettant l'accent sur l'implication dans la vie politique de la cité non seulement de citoyens exerçant les métiers de l'artisanat et du commerce, mais aussi de certains métèques, va à l'encontre des idées reçues qui ne voient dans le citoyen athénien que l'*homo politicus*, pour reprendre la formule de Max Weber. Certes, la politique reste le trait caractéristique de la cité grecque, mais ceux qui étaient amenés à y participer, de près ou de loin, débordaient le strict cadre de la citoyenneté.

Claude Mossé

INTRODUCTION

Remettre l'Athénien, et l'autre – esclave, affranchi, étranger, métèque, femme – au travail et au coeur du jeu politique de la démocratie athénienne classique est sans doute une idée scandaleuse aux yeux de Platon et des historiens modernes fascinés par la voix philosophique atemporelle du Maître.

L'artisan et le commerçant n'ont jamais été considérés en tant que sujets et acteurs politiques dans l'historiographie moderne : histoire économique de l'artisanat et du commerce, histoire du travail artisanal et commercial (rémunérations, tâches, travail qualifié, représentations imagées) sont les thèmes les plus développés et les plus connus dans les études modernes. Le mépris des citoyens pour le travail artisanal et commercial¹ – le commerce et l'artisanat étant deux activités réservées aux non-citoyens, notamment aux métèques² – est une donnée conductrice et inchangée, laquelle ouvre la perspective à des études sur l'attitude grecque à l'égard du travail³. Le citoyen apparaît ainsi comme l'éternel *homo politicus* que sa qualité même de citoyen empêche de travailler. Disons, pour l'instant, que cette idée est platonicienne et

¹ Voir H. Francotte, *L'Industrie dans la Grèce ancienne*, notamment les deux chapitres sur « L'industrie dans les diverses classes de la société », p. 160-233 et « Les idées morales sur le travail et les travailleurs », p. 234-261 ; G. Glotz, *Le Travail dans la Grèce ancienne* ; A. Aymard, « Hiérarchie du travail et autarcie individuelle dans la Grèce archaïque » et « Stagnation technique et esclavage ». Sur l'attitude grecque à l'égard du travail, voir M. Balme, « Attitudes to work and leisure in Ancient Greece » ; R. Mondolfo, « The Greek attitude to manual labour ».

² Voir en particulier H. Francotte, *L'Industrie dans la Grèce ancienne* ; J. Hasebroek, *Trade and Politics in Ancient Greece*.

³ Y. Garlan, « Le travail libre en Grèce ancienne » ; E. Lepore, « Free labour in the city of Athens » ; R. Mondolfo, « The Greek attitude to manual labour ».

aristotélicienne, et que l'artisan et le commerçant sont toujours considérés hors de ce qu'on appelle la sphère politique : ils ne sont pas *homines politici*.

Le présent travail se situe en dehors de l'histoire économique, question largement traitée par les historiens modernes. Il est hors de nos propos de reprendre le débat entre les « primitivistes » et/ou les « minimalistes »⁴, et les « modernistes », dans l'étude de l'économie antique. Nous pensons que la meilleure démarche concernant l'étude des questions sociales et économiques de la cité antique consiste à s'en tenir à la documentation de l'époque et à éviter la tentation comparatiste avec l'époque moderne⁵. Notre propos cherche à situer ces deux catégories (artisans et commerçants) dans leur rapport à la politique. Autrement dit, nous les considérons comme individus actifs politiquement. Parler des artisans, des commerçants et de leur rapport à la politique, nécessite, d'emblée, une définition de chaque catégorie. Qui sont les artisans ? Qui sont les commerçants ? Quelle définition donnons-nous de la politique ? Deux remarques essentielles méritent d'être soulignées. Tout d'abord, l'association que nous faisons entre les artisans, les commerçants et la politique ne doit pas laisser entendre que ces deux catégories sociales et leurs activités économiques sont les fondements de la démocratie athénienne. Soucieux de donner une explication au succès de la démocratie athénienne et de ses fondements, certains historiens modernes trouvent des clefs, comme *l'Empire, l'esclavage ou l'exploitation des riches par le biais de la fiscalité*. E. Meiksins Wood propose à la fois la paysannerie et l'esclavage comme fondements du système politique athénien et de sa réussite⁶. À vrai dire, l'auteur ne manque pas

⁴ Terme de W. E. Thompson, « Athenian entrepreneurs ».

⁵ Sur les débats entre les deux tendances et des questions de méthode sur la recherche en matière d'histoire économique de l'Antiquité, voir particulièrement : E. Will, « Trois quarts de siècle de recherches sur l'économie grecque antique » ; P. Vidal-Naquet, « Économie et société dans la Grèce ancienne : l'œuvre de M. I. Finley », p. 111-148 ; H. W. Pearson, « The secular debate on economic primitivism » ; R. Descat, « L'économie antique et la cité grecque. Un modèle en question » ; R. Descat, « La cité grecque et les échanges. Un retour à Hasebroek » ; J. Andreau et R. Etienne, « Vingt ans de recherches sur l'archaïsme et la modernité des sociétés anciennes ».

⁶ Voir E. M. Wood, *Peasant-Citizen and Slave. The Foundations of Athenian Democracy*.

Introduction

de reproduire le modèle platonicien et aristotélicien du citoyen propriétaire de la terre et des esclaves qui travaillent pour les citoyens. Comme le dit P. Vidal-Naquet, « *Athènes n'est pas une république des artisans* »⁷. Elle n'est pas non plus une république des commerçants. Mais cette nuance ne doit en aucun cas négliger le rôle politique de ces deux catégories. Ensuite, parler des artisans et des commerçants dans leur rapport à la politique ne signifie pas que ces deux catégories étaient organisées en corporations selon leurs intérêts économiques communs, et modifiant par conséquent leurs comportements et leurs attitudes politiques.

Ni corporations, ni « intérêts communs », ce qui veut dire que la démarche à suivre, dans notre recherche, consistera à puiser dans la diversité et l'hétérogénéité des sources le rapport ou plus précisément des rapports à la politique. Diversité, car artisans et commerçants ne forment pas deux catégories homogènes. D'abord, il y a la diversité issue du statut politique et juridique, puisqu'on trouve des citoyens, des métèques, des étrangers, des affranchis et des esclaves parmi les artisans et les commerçants. Puis, la diversité se situe au cœur de l'activité elle-même (le commerce, mais aussi l'artisanat). L'engagement de ces différents individus dans le commerce et l'artisanat va du simple travail manuel dans les ateliers artisanaux, les mines, le petit commerce sur l'agora d'Athènes et le Pirée, aux grandes exploitations dans les ateliers, aux concessions minières et au commerce maritime, l'ἐμπορία. Le vocabulaire grec en la matière traduit cette diversité. Dans le commerce, il y a le κάπηλος, celui qui vend au détail (le petit marchand). L'espace principal où il exerce son activité est l'agora. Même pour cette catégorie il est possible de distinguer entre le petit marchand dont le commerce est la seule activité, et l'artisan-commerçant dont l'atelier-boutique est à la fois lieu de production de certains articles artisanaux et lieu de vente. Le petit commerce regroupe aussi d'autres catégories: l'αὐτοπώλης⁸, qui

⁷ P. Vidal-Naquet, « Une invention grecque: la démocratie », in *Les Grecs, les historiens, la démocratie. Le grand écart*, p. 159-180.

⁸ Platon, *Sophiste*, 223d; 224d-e.

ne vend que ce qu'il produit lui-même, et sur place; encore le *παλικάπηλος*, le revendeur⁹.

L'*ἔμπορος* est en quelque sorte le commerçant lointain dont l'activité maritime se pratique entre cités. Dans ce cas, trois éléments interviennent dans cette activité: l'*emporos*, le propriétaire du navire (qui parfois est aussi le navigateur), le *νάκληρος*, et le bailleur de fonds ou le prêteur d'argent, qui n'est pas toujours un banquier¹⁰. Outre les *kapeloi* et les *emporoi*, nous pouvons également évoquer une autre catégorie de commerçants spécialisés dans la vente de blé à l'intérieur de la cité athénienne: les *σιτοπῶλαι*¹¹.

Au sujet de l'artisan, le vocabulaire n'est pas aussi distinctif que celui des commerçants. Il n'est pas porteur de renseignements sur la valeur « économique » du travail¹². Les termes qui reviennent souvent dans les textes pour désigner l'artisan sont: *δημιουργός, βάνανσος, χειρῶναξ, τέκτων*. *Βάνανσος* s'applique étymologiquement aux ouvriers qui utilisent le feu, potiers ou métallurgistes. Comme le dit P. Chantraine, le mot est visiblement péjoratif¹³. Les artisans sont appelés aussi démiurges, *δημιουργοί*, sens qui a été confirmé à l'époque classique (V^e et IV^e siècles). Le terme, chez Homère et Hésiode, ne qualifie pas à l'origine l'artisan en tant que tel, comme « ouvrier » ou « producteur »;

⁹ Aristophane, *Ploutos*, 1155.

¹⁰ Voir M. I. Finkelstein, « Ἐμπορος, Νάκληρος, and κάπηλος. A prolegomena to the study of Athenian trade », in *CPh*, XXX (3), 1935, p. 320-336; L. Kurke, « *Kâpelia* and *Deceit* ». Voir aussi M. V. Hanson, « Athenian Maritime Trade in the 4th Century B.C.: Operation and Finance »; S. Isager et M. H. Hansen, in *Aspects of Athenian Society in the 4th Century B. C.*

¹¹ Voir L. Gernet, « Les commerçants », in *L'Approvisionnement d'Athènes en blé au V^e et au IV^e siècle avant J.-C.*, p. 327-346.

¹² Au sujet du vocabulaire utilisé pour désigner l'artisan, nous renvoyons aux études suivantes: F. Coarelli, *Artisti e artigiani in Grecia. Guida storica e critica*; F. Bader, *Les Composés grecs du type de démiourgos*; L. Brisson, « Le démiurge », in *Le Même et l'autre dans la structure ontologique du Timée de Platon. Un commentaire systématique du Timée de Platon*; G. Cambiano, « Le médecin et l'artisan »; P. Chantraine, « Trois noms grecs de l'artisan »; P. De Fidio, « Il demiurgo e il ruolo delle *technai* in Platone »; K. Murakawa, « *Demiourgos* »; P. Vidal-Naquet, « Étude d'une ambiguïté: les artisans dans la cité platonicienne », in *Les grecs, les historiens, la démocratie*; R. Schaerer, *Études sur les notions de connaissance et d'art d'Homère à Platon*; J.-P. Vernant, « Travail et nature dans la Grèce ancienne ».

¹³ P. Chantraine, « Trois noms grecs de l'artisan », p. 47.

Introduction

il définit toutes les activités qui s'exercent en dehors du cadre de l'*oikos*, en faveur d'un public, *δημος* : les artisans – charpentiers et forgerons – les aèdes, mais tout autant les devins ou les hérauts, qui ne « produisent » rien sur le plan matériel¹⁴.

Après avoir souligné les multiples aspects de la diversité des artisans et des commerçants, nous tenterons de proposer une définition de la politique. Bien entendu, à Athènes au IV^e siècle, c'est la démocratie, en tant que régime politique, qui gouverne la cité. Au sujet des citoyens en général, et des citoyens artisans et commerçants en particulier, le rapport à la politique se définit par leur participation politique qui va de la simple assistance aux réunions de l'assemblée, du tribunal, du conseil des Cinq Cents aux fonctions de stratège, d'orateur, d'ambassadeur, etc.¹⁵

D'une manière générale, la politique au sens moderne, c'est-à-dire l'État, se différencie ou se maintient à distance du corps des citoyens. Pour ce qui est de la cité athénienne, l'« État » athénien correspond au corps des citoyens. Selon C. Castoriadis, la question politique ou plus précisément la sphère politique n'est autre que l'interrogation sur la manière de juger et choisir¹⁶. C'est d'auto-institution de la société et de la création d'un monde humain : de « choses », de « réalité », de langage, de normes, de valeurs, de modes de vie et de mort. De l'auto-institution explicite (même si elle reste partielle) de la *polis* en tant que

¹⁴ J.-P. Vernant, « Travail et nature dans la Grèce ancienne », 1996, p. 275. Voir aussi P. Vidal-Naquet, « Étude d'une ambiguïté : les artisans dans la cité platonicienne », *op. cit.*, p. 296-297.

¹⁵ Voir M.I. Finley, *Démocratie antique et démocratie moderne*, traduit de l'anglais par M. Alexandre, Paris, Payot, 1976, et *L'Invention de la politique. Démocratie et politique en Grèce et dans la Rome républicaine*. Voir aussi M.H. Hansen, *La Démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*.

¹⁶ C. Castoriadis, « La *polis* grecque et la création de la démocratie », in *Domaines de l'homme*, p. 323. Voir aussi du même auteur : « Anthropologie, philosophie, politique », in *La Montée de l'insignifiance*, p. 120-121 : « J'entends par politique l'activité collective, réfléchie et lucide, qui surgit à partir du moment où est posée la question de la validité de droit des institutions... Politique est l'activité lucide et réfléchie qui s'interroge sur les institutions de la société et, le cas échéant, vise à les transformer. » Voir *Le Monde morcelé*, notamment le chapitre « Pouvoir, politique, autonomie », p. 155 et suivantes.

I. LES ARTISANS, LES COMMERÇANTS ET LA POLITIQUE DANS L'ŒUVRE DE PLATON

L'étude des artisans, des commerçants et de la politique dans l'œuvre de Platon, consistera à analyser la place qu'occupent ces trois catégories dans la cité telle qu'elle est pensée par le philosophe. Elle cherchera, également, à déterminer la place qu'occupe l'« économique » dans la pensée du philosophe. Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, nous n'envisageons pas d'étudier, d'une manière systématique, la catégorie des agriculteurs et l'activité agricole. Cela ne doit pas laisser entendre que l'agriculture et la propriété foncière n'avaient pas une place fondamentale dans l'histoire politique, sociale et économique de la cité athénienne. À ce propos, rappelons l'importance de deux éléments : seuls les citoyens avaient le droit à la propriété foncière, d'une part ; et cette conséquence que le couple citoyen-propriétaire terrien reste l'une des manifestations inchangées de l'histoire de la cité, d'autre part.

Pour comprendre la place qu'occupent les questions propres aux artisans, aux commerçants et à la politique, il faut garder à l'esprit le fait que la cité platonicienne est pensée comme une catégorie générale où le politique, l'économique, le social, le religieux, etc., forment les composantes indispensables de la création et du maintien de la *polis*. De ce fait, nous pensons que le discours sur l'économique n'est qu'un discours complémentaire d'un autre discours plus général : la politique. Tous les commentateurs de Platon, philosophes et historiens, sont d'accord sur la place privilégiée qu'occupe la politique dans l'œuvre du philosophe. L'économique n'est qu'une sous-section d'une enquête plus vaste centrée sur la cité. Sans chercher dans la pensée platonicienne les traces d'une analyse économique, nous allons essayer de la situer

dans le cadre de sa pensée sur la politique, dans laquelle il établit une division fonctionnelle des catégories sociales.

Outre la *République* et des *Lois*, la lecture des dialogues comme le *Sophiste*, le *Politique*, *Gorgias*, *Protagoras*, *Timée*, est essentielle pour mettre en évidence la pensée de Platon sur des questions d'ordre politique, social et économique qui nous intéressent. Quelle serait la démarche à suivre par l'historien d'aujourd'hui – soucieux de la conjoncture, de la temporalité et du contexte – pour s'approcher de Platon, du philosophe, sans le ranger dans la catégorie exclusive du témoin, voire de l'acteur théorique de son époque ? P. Vidal-Naquet nous offre une clef de lecture assez précieuse : « *Je ne suis pas philosophe, je suis historien. Autrement dit, lorsque j'étudie la pensée de Platon, il ne peut s'agir pour moi d'une doctrine intemporelle, même s'il a indiscutablement survécu aux conditions de sa production. Le Platon dont je parlerai est un témoin des transformations, de la crise disent certains, que connaît la cité grecque du IV^e siècle. Un témoin qui aurait voulu être un acteur et qui a dû, pour l'essentiel, y renoncer.* »¹ À lui seul, Platon n'est pas le tenant exclusif de la pensée politique grecque. Le présent chapitre permettra de saisir la spécificité de la pensée platonicienne par rapport aux autres contributions théoriques sur la cité, en particulier celles d'Aristote et de Xénophon, et par rapport aux réalités économiques et politiques dans la cité athénienne.

Que dit l'œuvre de Platon sur les relations entre les artisans, les commerçants et la politique ? L'Athénien peut-il travailler et faire la politique dans la cité platonicienne ? La lecture de l'œuvre platonicienne permet de dégager les trois points suivants, qui vont former le sujet de ce présent chapitre :

- 1) le citoyen et son métier non économique, c'est-à-dire la politique ;
- 2) l'ailleurs du politique formé par les artisans, qui bénéficient de la reconnaissance platonicienne quant à leur travail artisanal ;
- 3) les commerçants sont également exclus de la citoyenneté : le philosophe ne reconnaît pas de dimension positive à leur activité. Commençons par l'étude de la politique comme métier du citoyen.

¹ P. Vidal-Naquet, *La Démocratie grecque vue d'ailleurs*, notamment le chapitre consacré à « Platon, l'histoire et les historiens », p. 121-137.

I. Les artisans, les commerçants et la politique dans l'œuvre de Platon

LE MÉTIER NON ÉCONOMIQUE DU CITOYEN : LA POLITIQUE ET LA GUERRE

Dans les *Lois*, Platon est catégorique quant à la citoyenneté d'un démiurge :

Quant à l'ensemble des artisans, voici la conduite à suivre. D'abord ne pas souffrir que travaille aux métiers d'artisans aucun citoyen résident ni serviteur de citoyen résident. Or il a, le citoyen, une tâche qui lui suffit et qui réclame à la fois beaucoup de pratique et beaucoup d'études dans le soin d'assurer et de maintenir l'ordre général de la cité, tâche qu'il ne peut remplir par dessus le marché; pratiquer à fond deux tâches ou deux métiers, il n'y a guère de nature d'homme qui en soit capable, pas plus que d'exercer l'une par soi-même, et la seconde en surveillant quelqu'un d'autre qui l'exerce².

Le propos platonicien est clair : l'activité spécifique du citoyen est la guerre. Une activité qui exige des aptitudes spécifiques. C'est la thèse défendue dans le *Politique*³ où l'auteur exprime la nécessité de posséder une science destinée au pouvoir, ou, si l'on préfère, la nécessité de considérer la politique comme une science qui ne se partage pas, une science que la foule ne peut avoir⁴ et qui – ceci paraît essentiel – confère à l'infime minorité de ceux qui la possèdent les lumières pour commander sans le secours des lois écrites⁵. Il s'agit d'une science « cognitive », non d'un savoir-faire (lequel permet seulement d'exécuter au mieux les prescriptions d'autrui⁶) et d'une science « impérative », qui ne se borne pas à juger, mais traduit, par des ordres, ce qu'elle croit être juste⁷. Mais Platon, s'il l'a jamais été, ne fut pas longtemps

² Platon, *Lois*, VIII, 846d-e. Les textes littéraires sont cités d'après les traductions de la *Collection des Universités de France* aux Belles Lettres.

³ Platon, *Politique*, 259d.

⁴ *Ibid.*, 229b.

⁵ *Ibid.*, 293a-b.

⁶ *Ibid.*, 258e-259c-d.

⁷ *Ibid.*, 260b-c.

dupe des possibilités d'instaurer, dans les faits, un régime où l'autorité soit confiée à des gens d'une pareille science. Il conçoit donc la nécessité d'un régime de substitution : celui des lois⁸. La politique, selon Platon, est une science liée d'une manière inséparable à la théorie de la vertu chez l'homme individuel, à la connaissance du bien⁹. Comme le dit C. Castoriadis, dans le *Politique*, Platon « identifie l'homme politique à l'homme royal, au roi. Identification qui n'est à aucun moment discutée, qui est posée comme allant de soi, et qui est pourtant inouïe, monstrueuse, pour des Grecs surtout, et des Athéniens, en particulier. À l'époque où écrit Platon, il n'y a pas de roi en Grèce. À Sparte, il y a bien deux rois mais ils n'ont aucun pouvoir, le vrai pouvoir y est partagé entre les éphores et la gerousia. »¹⁰ Le champ d'action de l'homme politique tel qu'il est défini par Platon consiste en la direction et la protection de la cité. En effet, cette dernière est composée de trois « classes » d'hommes : les magistrats, les guerriers, considérés comme les gardiens de la cité, et les autres citoyens¹¹. La défense de la cité est une des préoccupations primordiales que doivent assumer ces catégories¹².

En ce qui concerne les dirigeants, Platon souligne qu'ils doivent se consacrer uniquement à la tâche de diriger, en ne donnant aucune importance aux questions des récompenses matérielles à ce travail de direction : « C'est justement pour cela, semble-t-il, qu'il doit y avoir un salaire réservé à ceux qui vont consentir à diriger, de l'argent ou des honneurs, ou bien une peine s'ils refusent de diriger. »¹³ Il s'agit là d'un devoir de diriger qui ne doit pas prendre en considération les récompenses matérielles et la recherche des richesses¹⁴. Cette conduite que doivent suivre les gardiens de la cité s'inscrit dans le cadre de la perspective platonicienne de

⁸ Platon, *Politique*, 279b.

⁹ W. Jaeger, *Aristote. Fondements pour une histoire de son évolution*, p. 271.

¹⁰ C. Castoriadis, *Sur Le Politique de Platon*, p. 56-57.

¹¹ Platon, *République*, III, 414d.

¹² *Ibid.*, III, 414d-e.

¹³ Platon, *République*, 347a.

¹⁴ *Ibid.*, I, 347a.

II. LES ARTISANS, LES COMMERÇANTS ET LA POLITIQUE DANS L'ŒUVRE D'ARISTOTE

Pour un historien, l'approche à suivre dans la lecture de l'œuvre d'Aristote reste la même que celle de Platon. Loin d'incarner à lui seul la pensée politique grecque, Aristote pense la cité comme une catégorie générale dont le politique, l'économique, le social, le religieux, etc., forment les éléments essentiels de la formation et du maintien de la *polis*. Si l'approche reste la même, peut-on dire qu'Aristote est plus historien que Platon ? L'auteur de la *Politique* composerait beaucoup plus avec la temporalité, le contexte, la conjoncture, la comparaison et l'ailleurs de la cité grecque. Il se différencie aussi par sa contribution en matière de « *pensée économique* », même s'il ne fait pas une théorie de l'économie. Il fait beaucoup plus : il mène une recherche politique, il s'interroge sur les fondements de la *polis* et de la *politeia* – de la communauté instituée et de sa constitution/institution, dans laquelle seulement une « économie » peut apparaître et être¹. Dans son discours sur l'économique, il développe des notions propres à l'agriculture, au commerce et à l'artisanat. Ce développement est toujours accompagné de propos concernant les catégories qui s'adonnent à ces activités. On a souvent essayé de chercher les origines et les traces de l'analyse économique dans l'œuvre d'Aristote. L'intérêt des propos « économiques » de l'auteur est à placer dans le contexte général de ses idées sur la politique, en un mot sur la cité.

Disons d'abord quelques mots sur la place de l'économique dans la cité aristotélicienne.

¹ C. Castoriadis, « Valeur, égalité, justice, politique : de Marx à Aristote et d'Aristote à nous », *Les Carrefours du labyrinthe*, I, Paris, Seuil, 1978, p. 352.

LE DISCOURS ARISTOTÉLICIEN SUR L'ÉCONOMIQUE
EST PARTIE INTÉGRANTE DE SON DISCOURS
SUR LA POLITIQUE

On a essayé souvent de chercher dans l'œuvre d'Aristote l'existence d'une pensée économique. M. I. Finley écrit : « *Il est important d'établir une distinction, fût-elle sommaire, d'une part entre l'analyse économique et l'observation ou la description d'activités économiques spécifiques et, d'autre part, entre ces deux procédés et un concept de l'économie.* »² Il ajoute aussi que, dans tout le corpus aristotélicien n'existent, sur la question de l'analyse économique, que deux groupes de textes qui permettent un examen systématique : l'un est le livre V de l'*Éthique à Nicomaque*, l'autre, le livre I de la *Politique*. Dans ces deux groupes de textes, l'analyse économique n'est qu'une sous-section d'une enquête sur des sujets différents et plus essentiels³.

Notre perspective ne consiste pas à chercher les traces de l'analyse économique dans l'œuvre du philosophe, mais à essayer de situer ses propos sur l'économie dans le cadre de sa conception globale de la cité. Partant de ce constat, les propos d'Aristote que l'on peut qualifier d'économiques ne se trouvent pas uniquement dans le livre I de la *Politique* et le livre V de l'*Éthique à Nicomaque*, mais aussi dans toute l'œuvre du philosophe. Dans son commentaire sur ces deux parties où Aristote traite de l'économie, C. Castoriadis écrit : « *Aristote a, comme on l'a dit, "découvert" l'économie ; mais l'économie ne l'intéresse pas comme telle et pour elle-même. Dans les deux cas principaux où il en parle – le cinquième livre de l'Éthique à Nicomaque, le premier livre de la Politique – il la considère dans la perspective d'une "science ou pouvoir faire" [épistémè é dunamis] qui la dépasse et la domine de haut : la politique, qui est "la plus souveraine et la plus architectonique", qui vise "le bien et le bien suprême", soit "cette fin suprême (τέλος) de ce qui est à faire que nous voulons pour elle-même" et non pas comme moyen d'autre chose. C'est à la politique que sont*

² M. I. Finley, *Économie et société en Grèce ancienne*, p. 263.

³ *Ibid.*, p. 266.

II. Les artisans, les commerçants et la politique dans l'œuvre d'Aristote

subordonnés les pouvoir-faire les plus précieux, comme la stratégie, l'économique, la rhétorique; c'est elle qui pose, moyennant les lois, ce qu'il faut faire et ne pas faire. Sa fin doit donc contenir et se subordonner toutes les autres fins, et cela même, "le bien humain". »⁴ Les propos de M. I. Finley rejoignent ceux de K. Polanyi et de J. Schumpeter concernant l'analyse économique dans l'œuvre d'Aristote. K. Polanyi écrit: « *La première raison de l'absence du concept de l'économie est la difficulté d'identifier le processus économique sous (under) des conditions où elle est enchâssée dans les institutions non économiques. Autre raison de l'absence, dans les sociétés primitives, d'un effet intégré de l'économie est le manque de la quantativity. Quand Aristote touche à la question économique, il se met à développer ses relations avec la société. En termes de notre discours moderne, l'approche aristotélicienne concernant les affaires humaines est une approche sociologique; communauté, auto-suffisance et justice en sont les concepts de base.* »⁵

La distinction établie par K. Polanyi entre économie des sociétés primitives et économie moderne ne doit pas exclure quelques éléments de continuité. Il est vrai que l'économie antique est enchâssée dans les institutions non économiques (société, politique, religion, etc.), mais nous pensons que l'économie moderne n'est pas complètement indépendante de ces institutions non économiques. Et ce qu'on appelle rationalité économique moderne ne peut, en aucun cas, être conçu, pensé, et pratiqué indépendamment de la sphère sociale et politique; les investissements, les marchés et les prix sont des notions qui tiennent compte de la société (consommation, niveau de vie) et des situations politiques, même si le degré d'insertion n'est pas le même que celui de l'économie moderne. A. Bresson écrit justement: « *Que présuppose-t-on lorsqu'on évoque des faits économiques "émergés dans le social" ? L'économie, c'est alors, par exemple, la production et la vente, en vue de dégager un bénéfice. Dans la mesure où ce*

⁴ C. Castoriadis, « Valeur, égalité, justice, politique: de Marx à Aristote et d'Aristote à nous », *op. cit.*, p. 352-353.

⁵ K. Polanyi, « Aristotle Discovers the Economy », p. 79.

CONCLUSION : ARISTOTE COMPOSE
AVEC L'HISTOIRE ET LA COMPARAISON

Par rapport à Platon, l'analyse d'Aristote sur les artisans, les commerçants et la politique est plus ouverte et plus diversifiée. Elle s'appuie sur une comparaison de différents régimes politiques grecs et une démarche historique constante. Aristote aurait été plus historien que Platon ? Ce discours sur l'« économie » et les différentes catégories professionnelles dans l'œuvre de Platon et d'Aristote est une partie intégrante d'un discours plus général qui concerne la cité comme une catégorie englobante. Cet intérêt pour la « question économique » doit être placé dans le cadre d'une tendance qui apparaît dès la fin du V^e siècle et qui se maintient au cours du IV^e siècle : le *logos oikonomikos* comme littérature à vocation économique. Même si elle est partagée par plusieurs historiens modernes, l'idée d'une cité platonicienne et d'une cité aristotélicienne sans économie est très fragile.

Les propos de Platon et d'Aristote concernant la cité ne négligent pas les données économiques, lesquelles ne doivent pas laisser entendre l'existence d'une théorie économique qui pourrait être comparée aux théories économiques modernes, mais elles répondent à cette démarche qui envisage une cité dont les domaines politique, social, économique, religieux, etc., forment les fondements indispensables. Outre la hiérarchie des occupations, on trouve une hiérarchie des moyens d'acquisition : certains sont considérés comme légitimes, à d'autres s'attache une réprobation morale. Ici encore l'éthique intervient pour contrecarrer le développement des valeurs strictement économiques⁷⁴. Pour les deux auteurs, la distinction est bien établie entre la structure économique et sociale et la structure politique. Désormais, les activités économiques sont réservées aux non-citoyens et l'activité politique aux citoyens.

Cette apparente continuité entre les deux philosophes ne doit pas occulter certaines divergences. Platon se contente d'exclure les artisans et les commerçants de la sphère politique en précisant qu'ils ne répondent pas aux critères de la citoyenneté. Il appelle

⁷⁴ M. Austin et P. Vidal-Naquet, *Économies et sociétés en Grèce ancienne*, p. 25.

III. LES ARTISANS, LES COMMERÇANTS ET LA POLITIQUE DANS L'ŒUVRE DE XÉNOPHON

Passer de Platon et Aristote à l'étude de Xénophon, c'est franchir un pas vers l'histoire en gardant à l'esprit la figure multiple de l'auteur de l'*Économique*. Idéaliste, élitiste et représentant un discours des *aristoi*, il est un témoin de son époque. Il est aussi, chose évidente, plus historien que Platon et Aristote. Étudier la question des artisans, des commerçants et de la politique dans l'œuvre de Xénophon nous paraît justifié par le fait que cette œuvre, même si elle ne peut être vue comme une réflexion systématique au sujet de la *polis*, offre des données précieuses sur les trois catégories. Du point de vue de la pensée politique, la contribution de Xénophon est loin d'être une pensée systématique, mais néanmoins elle est porteuse d'éléments importants sur différentes questions : le métier du citoyen, la citoyenneté, la communauté civique, le pouvoir politique, la guerre, les différentes formes de gouvernement, etc. Elle fournit également des renseignements sur les catégories sociales composantes de la cité athénienne. L'originalité de l'œuvre de Xénophon, par rapport à celles de Platon et d'Aristote, consiste en l'intérêt historique de ses écrits ; désormais, Xénophon est témoin de son époque, voire de l'historien du temps présent athénien, et ce caractère apparaît dans des traités comme les *Helléniques*, les *Mémorables*, les *Revenus*, et quelques chapitres de l'*Économique*. Dans ce dernier texte apparaît aussi une autre dimension de la pensée de l'auteur, celle des aristocrates athéniens et de leur idéal de la citoyenneté dans sa dimension politique, sociale et économique. Sans aller jusqu'à dire que Xénophon est un authentique collègue, un historien de métier, on lui reconnaît sa qualité de témoin des *realia* de son

époque et exprimant son attitude personnelle: il s'agit de deux axes que nous envisageons de suivre, afin de situer les rapports possibles entre les artisans, les commerçants et la politique.

LES ARTISANS DANS L'ŒUVRE DE XÉNOPHON : L'IDÉAL INCHANGÉ ET LES CONTRAINTES

La lecture de l'œuvre de Xénophon nous permet de dégager deux attitudes vis-à-vis de l'artisan : la première apparaît dans l'*Économique*, et exprime un mépris à l'égard du travail artisanal, considéré comme une activité indigne d'un homme libre. La seconde attitude, qui traduit une situation de crise et de nécessité, apparaît dans les *Mémoires* et les *Revenus* où l'auteur précise qu'il est préférable, en cas de besoin, qu'un homme libre s'adonne à l'activité artisanale.

La non-citoyenneté de l'artisan de l'Économique

Xénophon donne le ton dans ce traité. Comme Platon, il exclut les artisans de la citoyenneté :

[...] *Les métiers que l'on appelle d'artisans sont décriés et il est certes bien naturel qu'on les tienne en grand mépris dans les cités. Ils ruinent les corps des ouvriers qui les exercent et de ceux qui les dirigent en se contraignant à une vie casanière assis dans l'ombre de leur atelier, parfois même à passer toute la journée auprès du feu... Ces métiers dits d'artisans ne leur laissent aucun loisir pour s'occuper aussi de leurs amis et de la cité; si bien que ces gens-là passent pour de piètres relations pour leurs amis et de piètres défenseurs de leurs patries*¹.

L'artisan serait-il un mauvais ami et un lâche ? Le jugement de Xénophon est sans appel : dans la sphère publique comme dans la sphère privée, il est infréquentable, sans amis et mauvais guerrier.

¹ Xénophon, *Économique*, IV, 2-3.

III. Les artisans, les commerçants et la politique dans l'œuvre de Xénophon

Nous verrons un peu plus loin que Xénophon déforme complètement la réalité et le quotidien athéniens. Disons pour l'instant que l'atelier d'artisan est aussi un lieu de sociabilité, d'apprentissage politique et de tissage d'amitiés. L'auteur de l'*Économique* nous dit aussi l'incompatibilité entre la peine (travail) ² et l'activité politique et guerrière. La citoyenneté se définit par un certain activisme politique, notamment lors des réunions de l'Assemblée et du tribunal, et d'autre part, l'engagement du citoyen à défendre sa cité doit être sans failles. Le citoyen est un guerrier et, pour montrer l'incapacité guerrière de l'artisan, Xénophon, toujours à travers les dires de Socrate, établit une comparaison entre l'artisan et le paysan : « *Aussi dans quelques cités, notamment celles qui passent pour guerrières, on va jusqu'à défendre à tous les citoyens de pratiquer les métiers d'artisans.* »³ Cette distinction entre le paysan guerrier et l'artisan devient catégorique. L'argument éclatant sort directement de la bouche de Socrate :

Voici la preuve peut-être la plus éclatante : que des ennemis envahissent un pays, qu'on divise les cultivateurs et les artisans en deux groupes pour leur demander séparément s'ils décident de défendre le territoire ou de renoncer aux champs pour monter la garde sur les remparts. En ce cas, nous estimions que ceux qui travaillent la terre décideraient par leur vote de la défendre, les artisans de ne pas se battre et de rester tranquilles, sans peine ni danger comme leur éducation les y a accoutumés⁴.

Cette démonstration empirique laisserait-elle entendre différents « reportages » de guerre et d'enquêtes de terrain faits par Xénophon ? La distinction faite par l'auteur de l'*Économique* entre artisans mauvais guerriers et paysans ardents défenseurs

² Selon J.-P. Vernant, ce mot s'applique à toutes les activités qui exigent un effort pénible, pas seulement aux tâches productrices de valeurs socialement utiles. Voir « Travail et nature dans la Grèce ancienne », p. 18 et suiv. Nous renvoyons également à l'article de N. Loraux, « *Ponos*. Sur quelques difficultés de la peine comme nom du travail », *AASA*, IV, 1982, p. 171-192.

³ Xénophon, *Économique*, IV, 3.

⁴ *Ibid.*, VI, 6-7.

de la cité et de son territoire relève un peu de la fiction, dans laquelle les artisans jouent le rôle d'individus sans *polis*, voire de traîtres de la patrie athénienne. L'idée défigure complètement la réalité athénienne de l'époque. Ici, Socrate nous livre le monde à l'envers, qui nous renvoie directement à l'inculture politique de ces mêmes artisans chez Platon. Un texte de Thucydide sur le contingent athénien lors de l'expédition de Sicile montre que, non seulement les artisans sont capables de faire la guerre, mais que leur présence dans l'armée assure des services allant de la fabrication du pain aux divers travaux indispensables dans les campements :

À cela se montait le premier contingent mis en route pour la guerre. Il s'y joignait, d'une part, des transports de l'intendance, au nombre de trente, qui amenaient les vivres et avaient, en outre, à leur bord les boulangers, les maçons, les charpentiers, ainsi que l'outillage que demande un siège⁵.

L'historien contredit le Xénophon idéologue et « *enquêteur de terrain* ». Insinuer, voire affirmer, à la manière de Xénophon, que contrairement aux agriculteurs, les artisans sont lâches étant donné qu'ils ne sont pas des défenseurs accomplis du territoire de la cité est une déformation de la réalité. Son point de vue donne l'impression que les artisans sont établis hors du territoire de la cité, et que les attaques qui viennent de l'extérieur ne visent que le territoire et les maisons des cultivateurs. Contrairement à ce que Socrate met en évidence, les artisans, citoyens et non-citoyens, participèrent à cet effort de guerre; il suffit de renvoyer au rôle de cette catégorie dans la restauration démocratique après la deuxième révolution oligarchique. De plus, confronter cette idée de Xénophon aux *realia* de l'Athènes du V^e et du IV^e siècle ne peut que mettre en relief le caractère subjectif de cette attitude. Faut-il rappeler que Xénophon lui-même, à travers les paroles de Socrate, nous dit ceci :

⁵ Thucydide, VI, 44, 1.

IV. TRAVAILLER, FAIRE ET DIRE LA POLITIQUE : L'ATHÉNIEN AU TRAVAIL ET À L'ASSEMBLÉE

Platon n'aurait pas apprécié cette « réhabilitation » du travail, de la peine, du « salaire » et de la politique. Certains historiens modernes ne seront pas d'accord non plus avec l'Athénien qui se remet au travail en faisant la politique. L'historien d'aujourd'hui aurait bien aimé avoir entre les mains des documents, notamment des inscriptions, dans lesquels soit indiquée, à chaque réunion de l'Assemblée ou du tribunal, la liste de tous les citoyens qui y assistaient et les métiers qu'ils exerçaient, leur état social (paysans, artisans, commerçants, invalides, oisifs, etc.), mais les Athéniens n'ont pas pensé à nos contraintes et à nos souhaits d'historien : ils n'inscrivaient ni les noms ni les métiers de ceux qui assistaient à ces réunions. Athènes n'est pas une république des artisans. Elle n'est pas non plus une république des commerçants. Comme le dit N. Loraux, l'historien de la Grèce classique sait qu'il ne dispose d'aucun document qui lui permettrait d'« assister » en personne à une séance de l'assemblée, qui lui fournirait des informations sur le déroulement précis d'une lutte politique. Sans archives, sans une figuration plausible, textuelle ou imagée, d'un vote, il lui faut encore une fois s'en tenir au discours¹. Se limiter au discours, tenu presque exclusivement par les *agathoi*, multiplie les risques pour l'historien de la cité athénienne classique ; les informations sur les citoyens artisans et commerçants dans leurs rapports à la politique font défaut ; mis à part quelques données fragmentaires dans les textes littéraires, on se trouve devant des absents, voire des « oubliés ». Nous allons donc, en nous appuyant sur les documents disponibles, voir comment l'Athénien artisan ou

¹ N. Loraux, *La Cité divisée. L'oubli dans la mémoire d'Athènes*, p. 17.

commerçant travaille, fait et dit la politique. Face aux discours, l'historien moderne a de plus en plus tendance à faire œuvre d'interprétation beaucoup plus qu'une reconstitution d'un ensemble de réalités athéniennes classiques.

LE CITOYEN AU TRAVAIL ET À L'ASSEMBLÉE

Les indications sur les métiers des citoyens sont peu nombreuses. Dans l'Athènes classique, plusieurs citoyens étaient à la fois artisans et commerçants (*kapeloi*), qui avaient comme lieu de fabrication et de vente leurs ateliers². Comme le dit C. Mossé, les artisans qui écoulaient directement les produits de leur travail devaient être nombreux : boulangers qui fabriquaient les petits pains vendus sur le marché, cordonniers qui taillaient les sandales dans le cuir que leur fournissaient leurs clients, barbiers, droguistes, charcutiers, bouchers, etc. Il s'agit de petits métiers de la rue, que toutes sortes de gens exerçaient : des citoyens pauvres, contraints à travailler de leurs mains, parfois assistés d'un esclave qui les aidait à porter au marché des produits qu'ils avaient fabriqués dans leurs maisons³. Ils sont généralement possesseurs de leurs instruments, très primitifs d'ailleurs : marteau et enclume du forgeron, ciseau du sculpteur, rasoir du barbier, fourneau du charcutier, etc.⁴.

Parmi les métiers artisanaux sur lesquels les textes anciens nous renseignent, il y a la fabrication du pain. Les auteurs mentionnent certains boulangers de profession, ἄρτοποιοί⁵, ou ἄρτοκόποι⁶. On considère que ceux qui exerçaient ce métier dans les maisons particulières et pour la consommation domestique étaient toujours des esclaves, travaillant pour le compte de leurs maîtres⁷, mais rien ne nous empêche de dire que, dans certains cas, surtout quand

² M. I. Finley, « Was Greek Civilisation Based on Slave Labour ? », p. 145.

³ C. Mossé, *La Fin de la démocratie athénienne*, p. 73.

⁴ *Ibid.* Cf. Y. Garlan, « Le Travail libre en Grèce ancienne ».

⁵ Xénophon, *Cyropédie*, V, 5, 39 ; Plutarque, *Alexandre*, 22 ; Pollux, VI, 32.

⁶ Hérodote, I, 51 ; IX, 82 ; Platon, *Gorgias*, 518 b ; Xénophon, *Anabase*, IV, 21.

⁷ M. Besnier, « Pistor-Pistrina », *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, IV, p. 449.

IV. L'Athénien au travail et à l'Assemblée

un citoyen athénien n'avait pas la possibilité d'avoir des esclaves chez lui, c'était sa femme qui faisait ce travail de fabrication du pain⁸. En dehors de l'*oikos*, certains textes fournissent des renseignements sur des citoyens boulangers ; c'est le cas de Nausikydès⁹, de Kyrébos et de Théarion¹⁰. Le cas de Nausikydès est significatif, car non seulement son métier lui permet d'entretenir sa maison, mais aussi de fournir sa part des contributions publiques¹¹.

Dans l'ensemble, rares sont les citoyens qui investissent dans la transformation des grains, et pourtant l'opération pourrait être rentable, vu le faible coût des instruments et la forte demande. Ce marché était organisé ; selon le texte de la *Constitution d'Athènes*, les *σιτοφύλακες* surveillent le prix du grain, celui de la farine d'orge et le poids des pains de blé. Sont contrôlés, donc, au départ, la vente du grain, et à l'arrivée, le produit fini¹². La transformation des céréales est ainsi la source de deux circuits de richesses propres à la ville : celui de la fabrication des instruments¹³, de faible coût mais nombreux, d'une part, et celui de la transformation de l'orge en farine et du blé en pain, d'autre part¹⁴. Ces différentes activités concernent plusieurs milliers de personnes, libres et non libres, hommes et femmes, bien davantage que l'artisanat céramique. M.-C. Amouretti note à juste titre que la recherche méthodologique, freinée par la querelle sur l'économie antique, moderniste ou primitiviste, passe peut-être à côté des éléments qui font justement l'originalité de cette économie. Dans le cas d'Athènes, la transformation des céréales est à la fois liée à une économie familiale qui effectue une partie des opérations, et à

⁸ Voir M.-M. Mactoux, « Autour du travail au féminin ».

⁹ Xénophon, *Mémoires*, II, 7, 6.

¹⁰ Platon, *Gorgias*, 518 b-c.

¹¹ Xénophon, *Mémoires*, II, 7, 6.

¹² Aristote, *Constitution d'Athènes*, LVI, 1.

¹³ Sur ces instruments, voir B. A. Sparkes, « The Greek Kitchen », in *JHS*, LXXXII, 1962, p. 121-137 et M.-C. Amouretti, « Progrès ou blocage des techniques agraires dans le monde grec ? Le chemin de l'innovation », in M.-C. Amouretti, *Le Pain et l'huile dans la Grèce antique*, p. 239-255.

¹⁴ M.-C. Amouretti, *Le Pain et l'huile*, p. 138.

l'économie marchande par la production des instruments et celle de l'autre partie des produits finis¹⁵.

À côté de ces activités, les constructions publiques offrent aux citoyens, comme aux non-citoyens, des possibilités de travail. Les comptes de l'Érechtheion (409-408) et les comptes d'Eleusis (329-328) en font foi¹⁶. En 409, sur 107 contractants et artisans dont la profession est nettement indiquée, il y avait 24 citoyens, 42 métèques, 20 esclaves et 20 ouvriers inconnus. Il semble que la faible proportion des citoyens dans ces travaux de 409 s'explique par leur engagement dans la campagne militaire de Syracuse¹⁷. Soixante-dix ans plus tard, nous retrouvons 21 citoyens sur 94 ouvriers spécialisés, 9 sur 27 entrepreneurs, 11 sur 41 marchands.

Le travail libre n'a pas souffert autant que nous serions portés à le supposer de la concurrence du travail servile. Un peu avant 400, les artisans qui travaillaient à l'Érechthéion (architectes, tailleurs de pierre, etc.) étaient payés au moins 1 drachme par jour ou plus. Pour les travaux d'Eleusis, les salaires correspondants sont de 2 drachmes ou 2 drachmes et demie¹⁸. M. Weber explique qu'il était impossible de limiter le travail servile parce qu'il n'existait alors pas suffisamment d'ouvriers libres, au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Pour les grands travaux de la cité, qui réclamaient toujours énormément de main-d'œuvre, on ne pouvait certainement pas trouver la quantité requise de force de travail parmi les travailleurs et les artisans libres et (en partie à cause de la politique restrictive du droit de citoyenneté) encore moins parmi les seuls citoyens¹⁹.

En dehors de ces constructions publiques dans lesquelles la cité s'engageait, Athènes n'avait pas une politique d'emploi au sens moderne du terme. Mis à part ce que Plutarque nous rapporte dans ses *Vies parallèles* sur les mesures prises par Solon et Périclès, qui avaient influencé le monde des artisans et des

¹⁵ M.-C. Amouretti, *Le Pain et l'huile*, p. 138.

¹⁶ IG, II², 1672.

¹⁷ M.-C. Amouretti, *Le Pain et l'huile*, p. 202.

¹⁸ E. Cavaignac, *L'Économie grecque*, p. 89.

¹⁹ M. Weber, *Économie et société dans l'Antiquité*, p. 244-245.

V. DES HOMMES POLITIQUES ATHÉNIENS AFFAIRISTES DANS L'ARTISANAT, LES MINES ET LE COMMERCE

Après avoir étudié les rapports entre les citoyens travaillant eux-mêmes comme artisans et commerçants et la politique, il sera question, dans les pages qui suivent, d'un autre groupe : les propriétaires d'ateliers, les concessionnaires des mines et ceux qui s'adonnent au commerce maritime. Par le terme « groupe », nous n'entendons pas une catégorie partageant les mêmes intérêts économiques et, par conséquent, réagissant dans son rapport à la politique d'une manière homogène. Par ailleurs, l'élément caractéristique est l'affirmation du rôle économique de ces citoyens, rôle grâce auquel ils vont occuper une place importante dans la vie politique athénienne à partir de la fin du V^e siècle et qui va se maintenir tout au long du IV^e siècle. Inclure les citoyens propriétaires d'ateliers et concessionnaires des mines dans la catégorie des artisans doit être nuancé par le fait que les propriétaires d'ateliers et les concessionnaires miniers ne participent pas directement au travail, mais font appel à un intendant et à une main-d'œuvre en majorité servile ; d'autres propriétaires d'ateliers et concessionnaires miniers participent directement au travail : des *ἀντρούργοι* qui, grâce à leur travail et leur habileté, arrivent à faire fortune. Précisons que, dans plusieurs cas, la richesse de ces citoyens ne provient pas uniquement de l'artisanat et du commerce, mais que plusieurs d'entre eux possédaient des propriétés foncières importantes¹.

Étudier les rapports entre les citoyens propriétaires d'ateliers, concessionnaires de mines, commerçants, et la politique, permet de souligner d'abord la part non négligeable des citoyens dans l'activité économique. Il est hors de notre propos de reprendre

¹ Voir J. K. Davies, *Athenian Propertied Families, 600-300 B.C.*

l'étude de l'histoire du commerce et de l'artisanat et de la part des citoyens et des non-citoyens dans ces deux activités économiques au IV^e siècle. Nous nous proposons d'analyser les points suivants : le rôle politique des citoyens propriétaires d'ateliers artisanaux, concessionnaires miniers et commerçants. Il sera question des fonctions qu'ils avaient occupées au sein de la cité athénienne (stratèges, orateurs, ambassadeurs, propositions des lois et des décrets). Nous essayerons de mesurer aussi l'importance de ces charges et leur influence sur l'évolution politique d'Athènes. Le deuxième point, qui apparaît dans nos textes, concerne l'héritage. Plusieurs citoyens font valoir l'argument suivant : on n'hérite pas seulement des ateliers, de l'argent, etc., mais aussi d'une conduite civique dans la cité. L'accent est mis sur le civisme de la richesse héritée². Comme leurs parents, les héritiers continuent de faire acte de bienfaisance à l'égard de la communauté des citoyens à travers les différentes contributions en argent. Les plaidoyers du IV^e siècle nous renseignent aussi sur l'attitude inverse : des richesses liquidées totalement par les héritiers sans faire aucune largesse en faveur de la communauté.

Avant de commencer l'analyse de ces différents points, il nous paraît indispensable de dire quelques mots sur les caractéristiques des fonctions politiques au IV^e siècle. Plusieurs études modernes mettent l'accent sur la professionnalisation, qui apparaît à la fois dans les fonctions militaires, notamment la stratégie³, et chez les orateurs, qui s'adressaient systématiquement à l'Assemblée du peuple. M. H. Hansen souligne qu'une nette distinction entre *stratégoi* et *rhétores* s'est renforcée tout au long du IV^e siècle⁴. L'auteur avance l'explication suivante : « *L'Assemblée était de plus en plus dominée par des orateurs rompus à leur art et l'armée des citoyens laissait toujours la place à des mercenaires commandés par des stratèges professionnels... Le déclin des stratèges au IV^e siècle est également lié à la création de nouveaux postes financiers, pourvus*

² Nous empruntons ce terme à F. Vannier, *Finances publiques et richesses privées dans le discours athénien aux V^e et IV^e siècles*.

³ Voir H. Debra, *Athenian Generals: Military Authority in the Classical Period*.

⁴ M. H. Hansen, « The Athenian Politicians: 403-322 », p. 33-55, repris dans *The Athenian Ecclesia II. A Collection of Articles 1983-1989*, Copenhagen, 1989, p. 17.

V. Des hommes politiques athéniens affairistes...

par élection pour une période de quatre ans : le trésorier du fonds militaire, le collège de *Théorikon*, etc. »

Le nouveau phénomène du professionnalisme politique n'est pas contesté, mais le problème qui se pose est de savoir quelles sont les raisons qui ont abouti à ce changement. L'apparition de nouvelles fonctions financières ainsi que la spécialisation accrue de l'art oratoire forment-elles les principales manifestations de ce changement ? Notre propos reste toujours le même : considérer la guerre, même si elle se fait en dehors de la cité, comme une activité et un sujet relevant de la sphère politique. La cité en mouvement n'est pas uniquement un souhait exprimé par Platon dans le *Timée*⁵. Hypéride l'a exprimé aussi après la bataille de Chéronée en proposant d'affranchir les esclaves et d'octroyer le droit de cité aux métèques et de gracier les *atimoi*⁶. Si nous regardons successivement les V^e et IV^e siècles, nous nous apercevons qu'au IV^e siècle l'activité politique est tournée vers le dedans. C'est une politique qui se fait à l'intérieur et pour la cité athénienne dans ses composantes internes. Au V^e siècle, la politique étrangère et la guerre occupent une place très grande dans l'activité politique, d'où l'importance militaire et politique des stratèges du V^e siècle, comme Thémistocle, Aristide, Périclès, Nicias, Cimon, Alcibiade, élus et réélus stratèges tout en menant une carrière d'orateurs politiques. Durant ce siècle, des guerres médiques jusqu'à la fin de la guerre du Péloponnèse, l'activité guerrière prit une part très importante dans des débats politiques à l'intérieur de la cité athénienne : tous les citoyens étaient concernés, du stratège au simple citoyen ordinaire, et pas seulement les politiciens.

Au IV^e siècle, on assiste à une autre orientation politique tournée vers le dedans, c'est-à-dire les problèmes que posent le maintien et la continuité de la cité athénienne de l'intérieur, même si les tentatives de rétablir l'hégémonie athénienne ont continué au IV^e siècle. D'où l'apparition, par exemple, des fonctions financières. Le retour au dedans peut également expliquer l'essor et le professionnalisme de l'art oratoire, puisque les sujets de discours

⁵ Platon, *Timée*, 19b-c.

⁶ Lycurgue, *Contre Léocrate*, 41.

que les orateurs pouvaient trouver deviennent en quelque sorte limités : il s'agit non pas de convaincre les citoyens de faire la guerre en mettant l'accent sur les privilèges des particuliers et de la cité, mais plus précisément de débattre des questions que pose la vie quotidienne de la communauté des citoyens⁷.

Nous pensons que cette évolution doit être prise en considération dans une étude sur la « classe politique » athénienne au IV^e siècle, ou, comme le dit M. H. Hansen, des orateurs et des stratèges⁸. Par ailleurs, cette évolution ne doit pas éclipser l'existence d'une politique étrangère de la cité athénienne au IV^e siècle. Stratèges et ambassadeurs continuent de fonctionner, mais ils commencent à perdre l'influence politique qu'ils détenaient au V^e siècle, même si certains exemples nous montrent la persistance de l'« homme d'État » à l'ancienne mode, à l'exemple de Phocion⁹. Dans ce nouveau contexte historique de la fonction politique, nous tenterons maintenant d'analyser le rapport entre les citoyens, ayant des intérêts dans l'artisanat, le commerce, et la politique. Commençons d'abord par les fonctions politiques de certains citoyens : stratèges, orateurs, ambassadeurs, et ceux qui ont proposé des lois et des décrets.

DES CITOYENS PROPRIÉTAIRES D'ATELIERS ARTISANAUX, CONCESSIONNAIRES MINIERS ET COMMERÇANTS : DES LEADERS POLITIQUES

Reconnaître l'existence d'un rapport entre les citoyens propriétaires d'ateliers, les concessionnaires miniers, les grands commerçants et la politique ne doit pas signifier que tous ces citoyens étaient des leaders politiques, parmi lesquels étaient

⁷ M. H. Hansen souligne que le terme *rhetor* est le terme le plus utilisé pour désigner les leaders politiques : « Athenian Politicians : 403-422 », p. 5-15. Cf. M. H. Hansen, *La Démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*, p. 310 : « Les assemblées politiques furent dominées par des figures telles qu'Eubule, Démosthène, Démade, Hypéride et Lycurgue, qui ne furent jamais élus stratèges. »

⁸ M. H. Hansen, « *Rhetores and Strategoi in 4th Century Athens* ».

⁹ Plutarque, *Phocion*, 7, 5.

VI. LES MÉTÈQUES ARTISANS ET COMMERÇANTS ET LA POLITIQUE : CRITIQUE DE LA NOTION DE PASSIVITÉ POLITIQUE DES MÉTÈQUES ATHÉNIENS

À Athènes le statut de métèque s'est précisé progressivement dans la première moitié du V^e siècle, avec la définition du statut de citoyen. En effet, c'est la définition de plus en plus rigoureuse et étroite du corps des citoyens qui a permis d'isoler et de définir à son tour une catégorie d'hommes libres, qui, bien « *qu'habitait avec* » les citoyens, n'étaient pas (ou n'étaient plus) comptés comme tels¹. Les métèques étaient la partie la plus importante des *xénoi*, les étrangers². Ils se répartissaient en deux groupes : d'un côté, les étrangers nés libres, installés à Athènes comme artisans ou commerçants³, ou comme réfugiés politiques⁴; d'un autre, les esclaves affranchis devenus métèques avec pour patron leur ancien maître. La seule différence juridique entre les uns et les autres résidait dans une série d'obligations que les seconds conservaient envers leurs anciens maîtres⁵. Leur patron héritait d'eux s'ils mouraient sans descendance⁶.

Dans leur définition du métèque, les lexicographes mentionnent la taxe spéciale qu'on appelait *μετοίκιον*. Pollux définit ainsi le métèque : celui qui paye le *métoikion* (*μέτοικος ὁ τὸ μετοίκιον συντελῶν*)⁷. Chaque métèque payait douze drachmes par an ; les femmes n'en payaient que six ; et encore, seules les femmes

¹ P. Gauthier, *Symbola. Les Étrangers et la justice dans les cités grecques*, p. 110.

² Lysias, XII, 35. Cf. Lycurgue, 1, 39.

³ Isocrate, VIII, 21 ; Démosthène, XXXV, 1-2.

⁴ IG, II² 237. 22-31.

⁵ Harp. s. v. *μετοίκιον*.

⁶ Isée, IV (*La Succession de Nikostratos*), 9.

⁷ Pollux, III, 55. Cf. E. Lévy, « Métèques et droit de résidence ».

isolées y étaient soumises. Portant sur la personne, et frappant les seuls métèques, à l'exclusion des citoyens et des étrangers, le *métoikion* était la marque même de leur condition et fournissait le moyen le plus pratique de contrôler leur état civique⁸.

Disons d'abord quelques mots sur le nombre des métèques et les variations de cette population durant le IV^e siècle. Encore une fois, le caractère descriptif et le manque de données chiffrées dans la documentation disponible ne permettent pas d'avancer des affirmations définitives. Les métèques furent dénombrés, mais seulement les adultes, et dans la mesure où ils avaient à payer la taxe spécifique du *métoikion*⁹. Le nombre des métèques doit avoir varié selon les circonstances : la paix et la prospérité les faisaient affluer à Athènes, mais ils partaient dans les circonstances de guerre¹⁰. La guerre du Péloponnèse et les exactions des Trente, en 404, sont des événements qui ont contribué à la baisse de cette population¹¹. L'unique statistique dont nous disposons est le recensement de Démétrios de Phalère, avec ses 10 000 métèques vivant en Attique dans la période de 318/317 av. J.-C.¹² Si on les considère comme une troupe de défense, le total des métèques adultes mâles doit avoir été du double, et le total de tous les métèques, peut-être du quadruple, à quoi il faut ajouter les métèques qui ne restaient que peu de temps à Athènes¹³.

Philippe Gauthier souligne qu'il est probable qu'à toutes les périodes de l'histoire d'Athènes il y eut, dans la cité, à la fois des métèques « fixes » et d'autres qui y résidaient quelque temps. Mais il est possible que la proportion des deux catégories ait évolué selon les périodes, en fonction du degré de prospérité de la cité. Dès la fin du V^e siècle, et surtout au cours de la première moitié du IV^e siècle, la situation des étrangers à Athènes semble

⁸ Pollux, III, 55. Cf. M. Clerc, *Les Métèques athéniens*, p. 20-21.

⁹ D. Whitehead, *The Ideology of the Athenian Metic*, p. 97.

¹⁰ Xénophon, *Poroi*, II, 1-7. Cf. Isocrate, *Sur la paix* (VIII), 21.

¹¹ Sur le nombre des métèques durant la deuxième moitié du V^e siècle, voir R. P. Jones, « Number of Metics in Periclean Athens », in *Chiron*, 10, p. 101-109.

¹² Athénée, 272c.

¹³ M. H. Hansen, *La Démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*, p. 122-124.

VI. *Les métèques artisans et commerçants et la politique*

s'être modifiée profondément. Le changement essentiel, c'est que de moins en moins l'établissement dans la cité est conçu comme durable¹⁴. Sur l'évolution de la population des métèques, R. Garland propose le schéma suivant :

- 1) une rapide expansion à partir de 480 av. J.-C à la suite du développement naval et de celui de la zone commerciale ;
- 2) une petite réduction du nombre des métèques immédiatement avant le déclenchement de la guerre du Péloponnèse ;
- 3) un large afflux de réfugiés, en 431, à la suite de la nouvelle politique de défense engagée par Périclès ;
- 4) une réduction de la population entre 430/426 ;
- 5) une nette décroissance de la population des métèques à cause de la politique des Trente¹⁵ ;
- 6) une croissance de cette population après 403, et une croissance très forte après 350¹⁶. R. Garland ne précise pas les documents sur lesquels se fonde son analyse de l'évolution de la population des métèques.

Au-delà des statistiques, la première influence qu'exerce la politique sur les métèques en tant que non-citoyens est une restriction : l'incapacité d'acquérir des terres et des maisons en Attique, sauf privilège spécial. Écartés de la propriété foncière, les métèques se tournent automatiquement vers toutes les activités économiques autres que l'agriculture, c'est-à-dire le commerce, l'artisanat, l'activité bancaire, etc. En essayant d'expliquer l'exclusion des métèques de la propriété foncière, Moses I. Finley souligne que personne ne proposa la modification de cette loi. Il n'existait pas d'élan productif suffisamment fort pour vaincre la résistance politique et psychologique de la tradition qui liait terre et citoyenneté¹⁷. Pour reprendre l'expression de M. Austin et P. Vidal-Naquet, le monde de l'argent se développe donc à

¹⁴ P. Gauthier, *Symbola. Les Étrangers et la justice dans les cités grecques*, p. 110.

¹⁵ Sur cette période nous renvoyons à l'étude de P. Cloché, « Les Expulsions en Attique avant la prise de Phylé ».

¹⁶ R. Garland, *The Piræus: From the 5th to the 1st Century B.C.*, notamment son chapitre sur « Population, Trade and Commerce », p. 58-100.

¹⁷ Moses I. Finley, *Économie et société*, p. 135.

côté de celui de la terre, et ces deux mondes coexistent sur deux plans sans jamais se fondre en un seul¹⁸.

Les métèques sont aussi astreints à payer une taxe spéciale pour pouvoir commercer sur l'agora d'Athènes¹⁹. Bien entendu, cette taxe ne touche pas tous les métèques, mais seulement les métèques *kapeloi* qui vendent des produits directement sur l'agora. Par ailleurs, la figure du métèque ne peut pas être réduite à ces restrictions. L'histoire d'Athènes nous offre d'autres éléments : la cité récompense les métèques pour les différents services économiques et politiques rendus à la communauté des citoyens. Ils vont de la participation à la guerre, la défense de la cité, aux différents dons offerts et *eisphorai* payées par les métèques.

Outre la figure du métèque bienfaiteur, les sources de l'époque dénoncent l'image du mauvais métèque – parfois dénoncé par la cité et par l'ensemble des citoyens – dont la seule raison d'avoir choisi Athènes comme lieu de résidence est de s'enrichir au détriment des intérêts de la cité qu'il habite.

Les métèques ne forment pas une catégorie homogène. Du point de vue économique, leur activité varie du simple travail manuel dans le cadre des ateliers artisanaux, des chantiers miniers et des travaux publics, du simple commerce dans l'agora d'Athènes, à un investissement dans les ateliers, à l'exemple de Képhalos, le père de Lysias, et dans le grand commerce. Dans les travaux de l'Erechtéion²⁰, la présence des métèques se situe dans les différents métiers ; nous trouvons des architectes, des secrétaires, des gardiens, des sculpteurs, des modeleurs sur cire, des sculpteurs sur bois, des charpentiers, des scieurs, des peintres et des manœuvres. Leur nombre s'élevait à 42 pour un total de 107 artisans, dont 24 citoyens, 20 esclaves et 21 artisans dont le statut n'est pas mentionné²¹. La présence des métèques se constate aussi dans le commerce de détail, notamment celui du blé ; à cet égard, le discours de Lysias *Contre les marchands de blé* est

¹⁸ M. Austin et P. Vidal-Naquet, *Économies et sociétés en Grèce ancienne*, p. 117.

¹⁹ Démosthène, *Contre Euboulidès* (LVII), 34.

²⁰ *IG*, I², 374. Cf. R. H. Randall, « The Erechtheum Workmen ».

²¹ Voir R. H. Randall, « The Erechtheum Workmen », p. 201.

VI. Les *métèques* artisans et commerçants et la politique

modernes²⁷. Notre propos portera sur le rapport entre ces *métèques* artisans et commerçants et la politique. L'historien d'aujourd'hui doit admettre que les *métèques* ne sont pas apolitiques. Notre démonstration concernera la manière dont les *métèques* pourront être concernés par la politique dans la cité athénienne. Manifestent-ils un désintérêt total à l'égard du quotidien politique athénien ? Nous tenterons de démontrer, à la fin, que l'image de l'*homo economicus* qu'on attribue souvent au *métèque* doit être non seulement relativisée, mais aussi être complétée par une autre dimension : le *métèque* ne doit-il pas, désormais, être vu également comme un *homo politicus*, même s'il n'est pas citoyen ?

LES MÉTÈQUES ARTISANS ET COMMERÇANTS ET LA PARTICIPATION AUX GUERRES

Les *métèques* participant à la guerre : voilà qui n'est pas une nouvelle révélation ! Au XIX^e siècle déjà, M. Clerc l'a bien démontré. Ce qui définit particulièrement notre démarche est le sens politique de cet engagement guerrier des *métèques*. Les sources du IV^e siècle, notamment les inscriptions et les textes littéraires, nous livrent des renseignements importants sur le rôle des *métèques* pendant les guerres dans lesquelles la cité athénienne se trouvait engagée. Commençons par la liste des *métèques* libérateurs après la révolution oligarchique de 404, datée de 401/400. Vainqueur des Trente Tyrans, en 403, Thrasybule avait proposé de donner le droit de cité à tous ceux qui avaient collaboré avec les démocrates dans leurs combats, de Phylé à Mounichie, puis à Athènes. Le démocrate « modéré » Archinos imposa des récompenses plus mesurées²⁸. Le texte de l'inscription qui nous informe à ce sujet est gravement mutilé et il n'est même pas absolument certain que les bénéficiaires du droit de cité soient uniquement des *métèques*²⁹ :

²⁷ Voir S. Isager et M. H. Hansen, *Aspects of Athenian Society* ; M. V. Hanson, « Athenian Maritime Trade ».

²⁸ Aristote, *Constitution d'Athènes*, 40, 2. Sur les décrets d'Archinos, voir Isocrate, *Contre Callimachos*, 2-3 ; Eschine, *Contre Ctésiphon*, 187-190.

²⁹ M. Austin et P. Vidal-Naquet, *Économies et sociétés*, p. 296.

[Lysiadès était] *secrétaire*, [Xénainet] *os archonte*; [il a plu au conseil et au peuple; la tribu Hippothontis exerçant la prytanie], *Démophilos était épistate*, [Archinos a proposé; afin que reçoivent de justes récompenses les métèques qui ont participé au retour depuis Phylé ou qui ont collaboré avec ceux qui accomplissent la descente vers le Pirée] *plaise au peuple de décréter [à leur sujet]: qu'eux-mêmes et leurs descendants soient Athéniens, [qu'ils aient la citoyenneté et qu'on les répartisse immédiatement dans les dix tribus]: que les pouvoirs publics usent à leur sujet des mêmes lois [qui sont appliquées aux autres Athéniens; que ceux qui sans avoir participé à la descente] ont combattu à la bataille de Mounichie, ont contribué à maintenir aux Athéniens la possession du Pirée, se sont trouvés présents en ville lorsqu'interviennent les conventions et ont exécuté les instructions reçues, qu'à ceux-là soit donnée l'isotélie quand ils habitent Athènes et le droit de conclure des mariages légaux au même titre que les Athéniens, que ceux [...]*³⁰.

La liste des bénéficiaires de ces privilèges accordés par la cité athénienne n'est pas complète; voici les noms et les professions de certains d'entre eux qui figurent encore dans l'inscription :

*Chairédemos, cultivateur; Leptinès, cuisinier; Démétrios, charpentier; Euphorion, muletier; Képhisodoros, maçon; Hégésias, jardinier; Epameimon, ânier; [...] Opos, marchand d'huile; Glaukias (?), cultivateur; [...] ôn, marchand de noix; Dionysios (?), cultivateur; Bendiphanès, fabricant de baignoires (?); Emporion, cultivateur; Phaidikos, marchand de pain; Soasis, foulon; Psammis, cultivateur; Egersis (profession non indiquée); Eukolion, serviteur à gages; Kallias, fabricant de statuettes. Dans la tribu Aigésis: Athénogiton... Phrynichos... Zoïlos... Timaios*³¹...

³⁰ M. Austin et P. Vidal-Naquet, *Économies et sociétés*, p. 296-297.

³¹ Pour le texte grec, voir E. L. Hicks et G. F. Hill, *A Manuel of Greek Historical Inscriptions*, n° 80, Oxford, 1901; M. J. Osborne, *Naturalization in Athens*, p. 37-41,

périté de la cité, cherche avant tout ses intérêts privés sans se soucier des intérêts de la cité. En un mot, il s'agit de l'*homo economicus* par excellence. C'est le point que nous allons tenter d'aborder maintenant.

IMAGE DU MAUVAIS MÉTÈQUE :
UN *HOMO ECONOMICUS* ACHARNÉ

Contrairement à l'image de métèques qui, tout en exerçant leurs différents métiers, demeurent fidèles à la cité athénienne, les textes du IV^e siècle nous en donnent une autre image, celle d'un individu soucieux de ses intérêts privés au détriment de tout, notamment des intérêts des citoyens et de la paix dans la cité. Le *Contre Athénogénès* d'Hypéride est à cet égard significatif. Athénogénès est d'une famille de parfumeurs égyptiens installée au Pirée où il possède trois magasins. Il a essayé de vendre à un citoyen athénien une boutique et un stock grevés de dettes. Politiquement c'est un « lâche », voire un « traître » : alors qu'il avait joui longuement de la paix et de la prospérité athénienne, au temps de la guerre contre Philippe de Macédoine, il s'est enfui à Trézène :

Car enfin, ce serait pour moi une situation [par trop] épouvantable, juges, si [ce misérable triomphait. Pour mon compte,] j'ai péché [par imprudence ; mais, lui, a nettement voulu me] faire tort. [Et il ne me suffirait pas d'être victime de son] injustice ! [il s'y joindrait encore la] sanction supplémentaire [de l'atimie ! Songez que je suis] citoyen ; je deviendrais ainsi la victime d'un métèque, et quel métèque ! En prononçant ces paroles, loin de moi la pensée de médire d'une classe dont nous nous accordons tous à reconnaître les services. Mais, pour ce qui est d'Athénogénès en particulier, laissez-moi, avant de terminer, vous rappeler quelques traits de son attitude politique ; la chose ne sera pas inutile pour fixer votre opinion à son sujet. Jadis déjà, il n'avait jamais consenti,

VI. Les *métèques* artisans et commerçants et la politique

dans nos embarras, comme tant de gens si dévoués de la classe des métèques, [à y mettre du sien] pour venir à faire campagne avec nous jusqu'à Chéronée, il a émigré à Trézène, en dépit de la loi qui prescrit « [de dénoncer] et d'arrêter sans délai celui qui a quitté le pays en temps de guerre, s'il veut ensuite y rentrer ». Pour [se conduire], apparemment, dans son idée, la ville de Trézène était destinée [à survivre]; la nôtre il l'avait condamnée à mort⁷⁷.

L'image que donne le plaidoyer de cet artisan parfumeur est une image contraire à celle des bons *métèques* qui font profiter la cité de leur travail et qui, en temps de guerre, combattent avec les Athéniens⁷⁸. Les *métèques* jouent un rôle important dans l'approvisionnement de la cité en blé. Ils tiennent une grande part dans cette activité. Le discours de Lysias *Contre les marchands de blé* décrit les différentes dérives caractéristiques de l'activité de certains de ces commerçants. Dans ce discours, il s'agit des *métèques* commerçants, et plus précisément des *sitopôlai*: « *D'abord, montez à la tribune. – Dis-moi, toi: tu es métèque? – Oui. – Est-ce pour obéir aux lois, ou pour agir à ta guise? – Pour obéir. – Ne crois-tu donc pas mériter la mort? – Sans doute. – Réponds-moi donc: reconnais-tu avoir acheté plus des cinquante charges de blé que permet la loi? – Je l'ai fait sur l'ordre des magistrats.* »⁷⁹ Le commerçant de blé a donc acheté plus de cinquante charges dans le but de faire de la spéculation et de vendre plus cher⁸⁰. Ces commerçants, tout en faisant de gros bénéfices, renoncent à faire des contributions à la communauté des citoyens⁸¹. L'orateur rejoint l'attitude de Platon, d'Aristote et de Xénophon au sujet des commerçants en général, en considérant que leurs intérêts privés sont contraires à ceux de la communauté des citoyens. Dans la recherche de leurs intérêts

⁷⁷ Hypéride, *Contre Athénogènes*, 28-29.

⁷⁸ *Ibid.*, 30.

⁷⁹ Lysias, *Contre les marchands de blé* (XXII), 5. Dans le XXII, 6, l'orateur rappelle encore une fois qu'il est interdit d'acheter en une fois plus de cinquante charges du blé.

⁸⁰ *Ibid.*, 11-12.

⁸¹ Lysias, XXII, 13.

VII. LES ESCLAVES, L'ARTISANAT ET LA POLITIQUE À ATHÈNES

EN QUOI LE TRAVAIL DES ESCLAVES REND-IL POSSIBLE
LE STATUT DU CITOYEN ? ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

« Une véritable synthèse de l'histoire de l'esclavage antique ne peut qu'être une histoire de la société gréco-romaine », écrit Moses I. Finley dans *Esclavage antique et idéologie moderne*¹. C'est justement pour cette raison que notre tâche s'annonce difficile, non pas parce qu'il sera question d'une synthèse complète de l'histoire de la société athénienne, mais parce qu'il s'agit de démontrer en quoi les esclaves, à Athènes, jouaient un rôle fondamental dans le rapport entre les artisans, les commerçants et la politique. Pour ce faire, nous mettrons l'accent sur deux aspects : d'abord, est-il possible d'envisager un lien entre les esclaves eux-mêmes, travaillant dans le commerce et l'artisanat, et la politique ? Ensuite, comment le recours à la main-d'œuvre servile permet-il d'influencer le lien entre les citoyens artisans et commerçants et la politique, et de renforcer la citoyenneté dans sa dimension politique et sociale ?

Le rôle des esclaves dans les activités économiques n'est pas un sujet nouveau, mais il serait utile de rappeler certains éléments. Pour cela, nous partirons d'abord de certains textes de l'époque classique sur la nécessité de la main-d'œuvre servile à Athènes. Dans l'*Économique* du Pseudo-Aristote, l'esclave est considéré comme un bien de propriété². Dans la *Rhétorique*, Aristote souligne qu'il est préférable de n'exercer aucun métier artisanal ; car

¹ Traduit de l'anglais par D. Fourgous, Paris, 1981, p. 85.

² Pseudo-Aristote, *Économique*, 1344a23-28. Cf. *Politique*, 1254a1-1254a20. Voir V. Goldschmidt, « La Théorie aristotélicienne de l'esclavage et sa méthode ».

un homme libre ne vit pas pour autrui³. Dans le discours *Pour l'invalidé* de Lysias, le plaignant tente d'avancer plusieurs arguments pour continuer à bénéficier de sa pension, dont celui-ci : « J'ai un métier, mais qui ne me rapporte pas gros ; j'ai déjà de la peine à l'exercer à moi seul et je n'ai pas encore pu me payer un esclave pour m'y remplacer. Je n'ai pas d'autres ressources que cette pension, et si vous me l'enleviez, je risquerais de tomber dans la pire misère. »⁴ Selon Moses I. Finley, c'est un argument sérieux, révélateur de l'état d'esprit de l'Athénien en général, puisque avoir des esclaves est tout à fait normal et nécessaire⁵.

Dans les *Mémorables*, Aristarque, l'interlocuteur de Socrate, semble être embarrassé par la nouvelle situation de la cité : « Effectivement, Socrate, dit-il, je suis dans un grand embarras. Depuis que la ville est en dissension et qu'une foule de gens se sont enfuis au Pirée, ma maison s'est remplie de sœurs, de nièces, de cousines qu'on a laissées ici, si bien que j'ai chez moi quatorze personnes de condition libre. Or nous ne retirons rien de la terre, car elle est au pouvoir des ennemis, ni de nos maisons, tant il y a peu de résidents dans la ville. Quant aux meubles, personne n'en achète, et l'on ne trouve d'argent à emprunter nulle part. »⁶ En s'appuyant sur des exemples de citoyens athéniens utilisant une main-d'œuvre servile, Socrate lui conseille de faire travailler les femmes⁷. Il n'est donc pas étonnant de voir s'affirmer le rôle indispensable des esclaves dans le programme de redressement proposé par Xénophon à deux reprises dans les *Mémorables* et les *Revenus*. Ce qui est remarquable, dans ces deux traités, c'est que non seulement la cité athénienne peut compter sur l'utilisation renforcée des esclaves en les louant aux concessionnaires miniers, mais aussi aux particuliers. Rappelons que l'auteur, partant de l'idée de la fin de l'Empire et de ses retombées financières, préconise le remplacement de

³ Aristote, *Rhétorique*, 1367a 31-32, traduction légèrement modifiée.

⁴ Lysias, *Pour l'invalidé* (XXIV), 6.

⁵ Moses I. Finley, « La Civilisation grecque était-elle fondée sur le travail des esclaves ? », in *Économie et société en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte, 1984, p. 145-171.

⁶ Xénophon, *Mémorables*, II, 7, 2.

⁷ *Ibid.*, II, 7, 3-7.

VII. Les esclaves, l'artisanat et la politique à Athènes

ces dernières par une exploitation plus systématique des mines du Laurion et une politique commerciale plus active. Dans ce cas, les esclaves et les métèques deviennent les piliers de cette stratégie de redressement.

La main-d'œuvre servile est donc indispensable aux différentes activités. Moses I. Finley résume cette utilité en ces mots : « *Le monde grec a compté sur une forme (ou des formes) de travail dépendant pour faire face à ses besoins, tant publics que privés. Je veux dire par là que le travail dépendant était largement indispensable si l'on voulait satisfaire aux exigences de l'agriculture, du commerce et de l'artisanat, de l'industrie, des travaux publics et de la production de la guerre.* »⁸ Il ne manque pas de souligner, chose très utile, qu'il y eut toujours un nombre important d'hommes libres engagés dans le travail de production⁹. Mais cette dernière idée manque de précision, car parmi les hommes libres, il y a les citoyens athéniens qui travaillent. G. Glotz parle de la politique comme moyen de faciliter l'existence : « *Quand la politique devient pour un peuple une occupation ordinaire et un moyen de faciliter l'existence, il n'est pas possible que le système n'influe à la longue sur le régime du travail. Il eut pour résultat, à Athènes, de restreindre fortement l'activité des citoyens dans tous les métiers.* »¹⁰ Nous avons démontré les limites de cette thèse.

C'est dans cette réalité qu'il vaut mieux placer la question du travail des esclaves. Admettre la présence, voire l'omniprésence des esclaves dans les différentes activités économiques ne doit pas occulter une réalité : le citoyen n'est pas seulement l'*homo politicus*, mais aussi un *homo economicus*, un travailleur. L'idée du mépris du travail manifesté par le citoyen athénien et de son amour de l'oisiveté doit être laissée à Platon, à Aristote et au Xénophon de l'*Économique*, car elle ne traduit en aucun cas une réalité historique propre à la cité athénienne de l'époque classique.

⁸ Moses I. Finley, « La civilisation grecque était-elle fondée sur le travail des esclaves ? », in *Économie et société en Grèce ancienne*, p. 145.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ G. Glotz, *Le Travail dans la Grèce ancienne*, p. 208.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Considérés souvent comme sujets non politiques (histoire économique, histoire du travail, représentations figurées), les artisans et les commerçants apparaissent ici comme des sujets et des acteurs politiques. Rappelons qu'Athènes n'est pas une république d'artisans. Elle n'est pas non plus une république de commerçants, mais cette nuance ne doit pas éclipser le fait que ces catégories sont concernées, voire impliquées dans la vie politique athénienne du IV^e siècle. Les Athéniens travaillaient et faisaient de la politique. La notion d'*homo politicus*, chère à Max Weber, apparaît clairement fragile pour qualifier le citoyen athénien. Et Platon n'a jamais décrit la réalité athénienne. Ce n'était pas son rôle.

De ce premier constat naît une première conclusion. Elle concerne la manière dont on écrit une histoire sociale, politique et économique de la cité athénienne de l'époque classique. Traiter la question du travail et des statuts politiques ne consiste pas à se contenter du discours qui émane principalement des *agathoi*. Les *realia* et la pratique sont à chercher ailleurs, dans la documentation non philosophique. La démarche positiviste qui consiste à laisser parler un certain type de textes ne peut nous conduire qu'à reproduire des idéaux-types qui vont de l'*homo politicus* citoyen et de son mépris à l'égard du travail manuel aux non-citoyens travaillant pour et à la place de ces mêmes citoyens. En revanche, se fonder sur une documentation variée impliquant plusieurs manières de voir et différents discours est une démarche qui nous permet de faire la distinction entre l'idéal et la réalité. Outre les textes de Platon, d'Aristote et de Xénophon, d'autres

documents ont rendu possible ce travail : il s'agit des orateurs attiques, des textes historiques, comme celui de Thucydide, et aussi de la comédie d'Aristophane, et des inscriptions.

Chez Platon comme chez Aristote, le statut des artisans et des commerçants est clair. Même si les deux philosophes reconnaissent l'utilité professionnelle des uns et des autres, elle est soumise à des restrictions : autarcie, gains limités, etc. Les artisans et les commerçants ne sont pas des citoyens. Les deux philosophes plaident même pour l'instauration de deux agoras : une agora économique et une agora libre (politique), espace citoyen.

La séparation entre agora libre et agora économique correspond à la notion platonicienne et aristotélicienne de la citoyenneté et à la distinction nette entre métier politique, celui des citoyens, et métiers économiques, ceux des non-citoyens, c'est-à-dire les métèques, les étrangers, les esclaves et les affranchis. Se référant aux deux philosophes, on continue de parler aujourd'hui du citoyen antique, athénien, comme de l'être politique, l'*homo politicus* par excellence, par opposition à l'*homo economicus*, citoyen de la cité médiévale. C'est aussi à cause de l'influence qu'exercent leurs textes qu'aujourd'hui on traite encore de questions comme l'attitude grecque à l'égard du travail, le mépris du travail manuel, ou encore les idées morales sur le travail. Généralement, ces thèmes apparaissent comme des constantes dans la cité athénienne. On a vu aussi que l'artisan, en l'occurrence le δημιουργός inspire, Platon dans ses différents dialogues. Le commerçant inspire aussi le philosophe dans ses différents usages métaphoriques, pour parler par exemple du sophiste, vendeur de mots et de faux médicaments. Mais, malgré cette inspiration, l'artisan et le commerçant restent des non-techniciens de la politique.

L'idéal-type de la citoyenneté se retrouve aussi chez Xénophon : la politique, la guerre, l'agriculture sont les métiers citoyens par excellence. Ceux de l'artisanat et du commerce sont des activités non citoyennes. L'auteur exclut donc les artisans et les commerçants de la communauté civique. Cette conception apparaît clairement dans l'*Économique*. Pour le cas des artisans, Xénophon va beaucoup plus loin, en soutenant qu'en cas de guerre, les artisans ne

Conclusion générale

prendront pas les armes pour défendre le territoire de la cité, contrairement aux paysans. Il pense alors que le simple fait d'être propriétaire de la terre suffit à encourager l'individu pour défendre la cité, comme si les artisans étaient des individus sans *oikos* et sans *polis*. De ce point de vue, l'idéal exprimé par l'auteur dans ce traité répond à une conception aristocratique de la cité et de la société, proche de celle de Platon et d'Aristote.

Dans les *Mémorables* et les *Revenus*, Xénophon abandonne cette conception élitiste, et le tableau change radicalement. Le citoyen, exclusivement propriétaire foncier de l'*Économique* peut s'adonner aussi au commerce et à l'artisanat. Exemples à l'appui, l'auteur démontre que non seulement l'artisanat et le commerce sont capables d'assurer l'autarcie de la maison, mais permettent aussi à certains citoyens de faire des prestations publiques et d'occuper, dans certains cas, des fonctions politiques importantes.

Le commerçant n'est plus le chercheur, vulgaire et corrompu, de ses seuls intérêts privés, il devient une source d'enrichissement pour la cité grâce aux différentes taxes qu'il paie. Xénophon soutient que les revenus qu'Athènes tirait de son Empire pourraient être remplacés par les ressources disponibles sur son territoire. Il propose d'encourager les métèques à s'installer à Athènes et les étrangers à y faire leur commerce, une administration propre aux affaires commerciales et une exploitation systématique des mines du Laurion. Dans les *Revenus*, Xénophon appelle aussi les particuliers à travailler. Il va même beaucoup plus loin, en soutenant que la cité devrait, elle aussi, être travailleuse. D'une incompatibilité entre les intérêts publics et les intérêts privés, exprimée dans l'*Économique*, Xénophon en vient, dans les *Mémorables* et les *Revenus*, à une situation où les deux intérêts se complètent : la prospérité privée aide à la prospérité publique. Ce schéma que dresse Xénophon dans les *Revenus* et les *Mémorables* traduit une réalité athénienne du IV^e siècle. D'abord, il n'y a pas d'incompatibilité entre métier politique et métier économique. Le citoyen travaille non seulement dans l'agriculture, mais aussi dans le commerce et l'artisanat. Cet engagement des citoyens dans ces deux activités économiques varie du simple travail manuel dans

INDEX DES NOMS PROPRES
(AUTEURS ET PERSONNAGES HISTORIQUES
DE L'ANTIQUITÉ)

- Aischrion*, 220.
Alcibiade, 151.
Aliximachos de Pélèques, 168.
Alkétas, 220.
Amyntas III, 220.
Andocide, 33, 127, 157, 158, 159, 160, 161, 180, 181, 182, 203.
Antimachos, 220, 240.
Antiphanès, 220.
Antisthénès, 161, 162, 218.
Anytos, 154, 157, 158.
Apollodore, 13, 124, 155, 158, 164, 176, 186, 221, 224.
Archestratos, 218, 219.
Archinos, 193, 194, 203.
Aristide, 151.
Aristophane, 18, 33, 114, 118, 119, 120, 122, 134, 135, 136, 137, 138, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 153, 156, 157, 161, 185, 226, 228.
Aristote, 11, 26, 30, 32, 34, 38, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 100, 102, 111, 116, 117, 118, 122, 125, 126, 142, 153, 154, 156, 157, 185, 193, 199, 209, 213, 215, 225, 226, 227.
Athénogénès, 208, 209.
Athénogiton, 194.
Atôtas, 178.
Autonomos, 220.
Bendiphanès, 194.
Chairédémos, 194.
Cimon, 117, 151.
Cléon, 136, 137, 138, 144, 147, 155, 156, 167, 185, 229.
Cléophon, 157, 167.
Conon, 131, 298, 224.
Critobule, 91.
Démétrios de Phalère, 188.
Démétrios, 194.
Démophilos, fils de Démophilos d'Acharnes, 168.
Démosthène, 13, 19, 33, 35, 124, 131, 133, 143, 144, 155, 158, 163, 164, 165, 166, 167, 169, 170, 172, 175, 176, 177, 185, 191, 204, 207, 210, 217, 219, 221, 223, 224, 229.
Dinarque, 33, 107, 161, 167, 170, 173, 179, 223, 224.
Dioclidès, 217.
Diodore de Sicile, 158, 172, 198.
Diodoros, fils de Thérékléos, 169.
Dionysodoros, 210.
Diophilos, fils de Diopeïthos, 170.
Diophonès, 170.
Diotimos, fils de Diopeïthos, 169.
Drôpidès, fils d'Hermippos d'Aphidna, 170.
Egersis, 194.
Emporion, 194.
Epameinon, 194.
Epicratès, fils de Pallenéos, 170.
Eschine, 33, 132, 137, 143, 154, 157, 161, 165, 166, 175, 181.
Eubule, 107, 152, 167, 168, 179, 180.
Eukolion, 194.
Euphorion, 194.
Euthéros, 94.
Glaucon, 96, 211.
Glaukias, 194.
Hégésias, 194.
Héraclides de Salamine, 205, 206.
Hérodote, 73, 110.
Hésiode, 18.
Hippocrate (« *sophiste* »), 40.

LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE, UNE AFFAIRE D'ŒISIFS ?

- Hippocrate (médecin)*, 142.
Hippocratès (stratège), 197.
Homère, 18, 53.
Hyperboulos, 167.
Hypéride, 33, 127, 143, 151, 152, 169, 170, 171, 172, 176, 208, 209.
Ictinos, 49.
Ischomaque, 91, 92, 93, 100, 101.
Isée, 33, 187.
Isocrate, 33, 46, 107, 114, 115, 127, 130, 132, 170, 178, 179, 188, 198, 203, 204, 219.
Jason, 220.
Kallias, 194.
Kallimédon, fils de Kallikratos, 172.
Képhalos, 12, 13, 155, 160, 161, 190, 200, 201.
Képhisodoros, 194.
Kyrébos, 111.
Lacritos, 213.
Léocrate, 151, 171, 180, 182, 183, 185, 186, 198.
Leptinès, 194.
Lycargue, 33, 105, 151, 152, 170, 171, 175, 176, 179, 182, 183, 198.
Lysias, 12, 13, 20, 33, 116, 117, 124, 127, 157, 159, 160, 175, 190, 192, 200, 201, 202, 203, 209, 210, 214.
Lysiclès, 137.
Lysithéidès, 176.
Mantithéos, fils de Mantios, 172.
Ménéxénos, fils de Métaxénos, 173.
Ménon, 158.
Midias, 169, 175.
Nausiclès, 169.
Nausikydès, 95, 96, 111, 163.
Nésiotès, 49.
Nicias, 98, 147, 151, 155, 156, 167, 185, 197, 198, 217, 229.
Nicomakhidès, 162.
Pancléon, 131, 132.
Pastion, 13, 164, 176, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 231.
Périclès, 13, 31, 42, 50, 112, 113, 114, 117, 123, 124, 151, 155, 156, 171, 189, 196, 197.
Phaidikos, 194.
Phèdre de Sphéttos, 174.
Phénippos, 167, 177, 178.
Phocion, 152, 176.
Phormion, 13, 176, 204, 218, 219, 221, 222, 223, 224, 231.
Phrynichos, 194.
Platon, 11, 15, 17, 23, 26, 32, 34, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 60, 63, 67, 68, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 109, 116, 121, 125, 126, 139, 151, 153, 154, 170, 185, 199, 209, 215, 225, 226, 227, 229, 230.
Pline l'Ancien, 143.
Plutarque, 49, 50, 110, 112, 113, 114, 117, 129, 130, 137, 143, 144, 152, 155, 156, 169, 172, 203.
Polyclès, 164, 165, 176.
Polyeucte, fils de Sôstratos, 173.
Protagoras, 38, 48, 49, 60, 121, 230.
Psammis, 194.
Soasis, 194.
Socrate, 11, 87, 88, 89, 91, 92, 94, 95, 96, 100, 101, 106, 121, 124, 134, 154, 161, 162, 163, 214, 228.
Solon, 112, 113.
Sopaios, 203.
Sophocle, 124, 183.
Strabon (géographe), 174.
Straton (roi de Sidon), 173.
Suétone, 143.
Théarion, 111.
Thémistocle, 137, 151.
Théodorè (courtisane), 154.
Théramène, 158.
Thrasylaeos, 201.
Thrasylaeos, 158, 195, 201, 203.
Thucydide, 31, 50, 88, 100, 114, 120, 130, 135, 137, 153, 156, 157, 185, 196, 197, 198, 211, 217, 226.
Timaios, 194.
Timarque, 154, 155, 158, 165, 166, 180, 181, 182, 186.
Timothée, 219, 220, 221.
Xénophon, 11, 13, 26, 32, 34, 38, 46, 66, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 93, 95, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 121, 126, 133, 143, 153, 161, 209, 214, 215, 225, 226, 227, 228, 229.
Zoilos, 194.

Achévé
d'imprimer en
mars 2010 sur les
presses de l'imprimerie
Mega Print – Turquie
pour le compte de © André
Versaille éditeur, 2010
– Centre Dansaert –
7, rue d'Alost – 1000
Bruxelles –
Belgique

www.andreversailleediteur.com



n° 58